VOL. XLIII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 24 DECEMBRE 1913 No. 8

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIE ET IMPRIME LE MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, IMPRIMEUR.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

LE MANITOBA
42 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone : Main 3377.

LE MANITOBA souhaite a ses lecteurs et a ses lectrices une heureuse Fete de Noel

Naissance du Sauveur

En ces jours-là, un édit de César Auguste ordonna qu'on fît le recensement des habitants de toute la terre. Ce premier dénombrement fut fait, Cyrinus étant gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville. Joseph aussi partit de Nazareth, ville de Galilée, et monta en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, alors enceinte. Or, il arriva que, étant là, le temps où elle devait enfanter s'accomplia. Et elle enfanta son premier-né, et l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

Aux environs étaient des pasteurs qui veillaient la nuit à la garde de leurs troupeaux. Et voici qu'un ange du Seigneur parut près d'eux, et une lumière divine resplendit autour d'eux, et ils craignirent d'une grande crainte. Et l'ange leur dit : Ne craignez point, car je vous apporte la bonne nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple. Il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ Seigneur. Et vous le reconnaîtrez à ce signe : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. Au même instant, se joignit à l'ange la multitude des armées célestes, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. (Evangile de Saint Luc.)

Veille de Noel

Au moment de ces luttes de politiciens séniles s'efforçant de cacher les blessures que leur a fait le bistouri pour se disputer, sur des ruines, un pouvoir qu'ils ne pourront peut-être exercer que pendant quelques jours, la fête du Divin Enfant qui a sauvé l'Humanité apparaît comme une vision consolante et fraîche. Nos grands réformateurs ont tout enlevé à ce peuple qu'ils devaient régénérer; ils ont attisé toutes les haines; ils ont excité jusqu'à la fureur les déshérités et les parias de la vie contre des riches de plus en plus égoïstes, de plus en plus cupides, de plus en plus fermés à tout sentiment de bonté et de pitié, de plus en plus incapables d'un bon mouvement; ils n'ont pu rien faire contre ce berceau qui rappelle la seconde naissance de la Terre.

Quand ce berceau apparut dans une étable salué tout d'abord par des pauvres gens et des bergers, le monde était livré comme aujourd'hui à toutes les haines et à toutes les débauches. Les Barbares commençaient à regarder du côté de Rome en se disant que la grande impudique enrichie des dépouilles de l'Univers était bien riche et qu'eux, au contraire, étaient bien pauvres.

Comment une civilisation nouvelle sortit-elle de cette société qui semblait prête à retomber dans le chaos primitif? Ce fut la grande œuvre de l'Eglise, de cette Eglise qui avait été instituée par Celui qui avait voulu naître parmi les plus indigents.

Dans le passé, les puissants comme les humbles méditaient les enseignements de cette nuit miraculeuse, ces enseignements qui ne peuvent être compris que par l'Amour et par la Foi et qui échappent à la compréhension de tous les malins et de tous les savants en matière politique.

Les vieilles églises de France, que Barrès a si noblement défendues, retentissaient partout de ces Noëls populaires dont j'ai parlé si souvent à nos lecteurs de *La Libre Parole*. Le peuple aujourd'hui hurle l'*Internationale* sans y trouver la consolation et l'espoir que nos ancêtres puisaient dans ces cantiques ingénus où les hommes simples interrogeaient ce grand mystère de la Nativité avec une familiarité qui n'avait rien d'irrespectueux et de blasphématoire.

Même après tout ce qu'on a écrit à ce sujet, les Noëls populaires restent comme les plus admirables et les plus précieux documents que nous ayons sur les mœurs, les états d'âme du Passé, sur le langage de chaque province.

Les paysans, les pasteurs de tous les pays se sont essayés à rythmer leur allégresse et à donner à l'expression de leur joie une allure plus ou moins poétique. Ce qui est frappant, c'est que l'on trouve à travers ces poésies innombrables, non point seulement le témoignage d'une foi identique, mais comme une unanimité d'impression dans la manière d'envisager la naissance miraculeuse.

Dans toutes les contrées, au Midi comme au Nord, dans la Provence ensoleillée comme dans la Bretagne d'ordinaire mélancolique, le *Noël* est joyeux, enthousiaste, familier. Le *Noël* laisse de côté le Dieu triomphant "dont les Justes eux-mêmes sont à peine dignes de contempler la face" ; il chantes de cette naissance d'un s'attache aux circonstances touDieu dans une étable; il traduit la joie bryante et sans façon des pasteurs admis les premiers à adorer l'enfant dans sa crèche, il prend, vis-à-vis de ce nouveau-né qui vient sauver le Monde les libertés les plus innocentes et les plus franches.

Les *Noëls*, d'ailleurs, dans leur forme primitive et véritable, ne sont point des cantiques religieux. Ils représentent simplement, d'année en année, l'écho de l'allégresse qu'éprouvèrent les bergers de Bethléem, quand leur fut annoncée la bonne Nouvelle et qu'une voix retentit dans la nuit, disant: *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix aux hommes de bonne volonté.*

Le thème ne change guère. L'imagination populaire se plaît à se reporter à cette heure solennelle où le Christ est né; elle évoque le tableau que Gautier a si admirablement rendu :

Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit Enfant-Jésus,
Et pour l'échauffer dans sa crèche
L'Ane et le Bœuf soufflent dessus.

La neige au chaume pend ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel,
Et tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers Noël ! Noël !

Alors, la Bonne Nouvelle passe de bouche en bouche; elle court de chaumière en chaumière. Qui voudrait dormir pendant cette nuit merveilleuse ? Et dans leur rustique langage, les bergers s'appellent eux-mêmes, comme s'appelèrent les bergers de la Galilée.

Holà ! ho, Perruchon,
Réveille-toi bergère !
Sus ! sus ! debout, Michon,
Margot aussi, Pâquière.

Regardez la lumière
Qui luit tout à l'entour ;
Voyez comme elle éclaire,
Il semble qu'il est jour.

Ils se figurent qu'ils sont les bergers galiléens; ils se voient transportés au seuil de l'étable où repose le Rédempteur; ils s'invitent mutuellement à ne pas faire de bruit :

Le petit Jésus dort
Etendu dans sa crèche
Dessus la paille sèche.
Accourez ici d'abord,
Pasteurs, qu'on se dépêche !

Marchez plus lentement,
Pasteurs, je vous en prie,
Que personne ne crie !
Il dort tout doucement,
Pour l'amour de Marie,
Marchez plus lentement.

Les *Noëls* en patois seraient peut-être plus intéressants encore à étudier que les *Noëls* français. Ceux-là sortent bien véritablement du cœur même des chanteurs; ils sont poétiques, mais ne témoignent d'aucun arrangement littéraire; ils reflètent de la plus pittoresque façon les mœurs, les habitudes, les idées des habitants de la vieille France.

Le Poitevin, le Provençal, le Bourguignon éprouvent le même sentiment dans cette nuit enchantée; mais, selon qu'on prononce *Nau, Nouel* ou *Noëi*, la chanson prend une physionomie différente. Un léger brouillard enveloppe encore le paysan poitevin qui chante :

Au saint Nau chanteray sans pour n'y feindre.
Y n'en daignerois rain craindre,
Car le jour est fériau,
Nau ! Nau !
Car le jour est fériau :
Debout Jannot, Tenot,
Gobé, Colin, Perrot,
Quittez vos brebiettes,
Prenez vos chalumeas,
Disen dos chansonnettes
Desus des airs nouveas.

Le Provençal est plein d'enthousiasme et de lyrisme. Cette lumière radieuse qui vient de l'Orient l'illumine et le ravit, il lui semble entendre le concert harmonieux des Anges et il s'imagine réunir en leurs robes éclatantes ces Mages qu'a guidés l'Etoile mystérieuse. Cette terre que Dieu épouse lui paraît transfigurée et parée tout à coup d'un éternel printemps, il s'écrie avec Micouleau Soboly :

Terro que vous sias urousos !
Votre gloire me ravis.
Prenés vos tien bens abis !
Et puisqu'un Dieu vous espauto,
Flourissés ben voste iver
Per pareisse mai jouiousso,
Vestissés voste abi vert.

Que de perles on trouverait encore dans ces Noëls en patois ! Quoi de plus curieux, par exemple, que ce *Noël* moitié en français, moitié en patois, de Besançon, où les anges alternent avec les bergers ! Les anges s'expriment en langue française, comme il convient à de hauts personnages, et ils exhortent les bergers à venir adorer le Rédempteur :

Pauvres pasteurs, quittez vos bergeries
Et venez voir votre Dieu, votre Roi.
Tous vos moutons paîtront dans ces prairies
En sûreté : partez et suivez-moi !
Malgré l'envie
Et jalousie
De Lucifer, il nous appelle à soi !

Les pasteurs répondent en patois :

Nous ne scant pas ce que vente dire
Les pouère gens ne vont pas chue roi.
Messieurs, messieurs, de nous vous vente rire
Et d'y entra nous n'ons pas lou pouvoi.
Et nos guenilles
Et nos mandrilles
Ne pouvont pas longré de sous son toit.

Les pouère gens ne votn pas chue roi ! Est-il parole plus éloquente dans sa simplicité ? Alors le dialogue reprend, et les anges expliquent aux bergers ce qu'est ce Roi auquel le Ciel et la Terre obéissent, et qui a voulu naître parmi les humbles et mourir de la mort des malfaiteurs, ce roi qui dira : "Bienheureux les pauvres, car le royaume du Ciel leur est ouvert !"

Voilà ce que nos ancêtres ont chanté des siècles durant pendant les nuits de Noël.

Libre aux esprits forts de rire de ces naïvetés. Pour moi, je trouve un charme profond à ces refrains archaïques. N'est-ce point la vieille France qui chante ainsi avec un accent qui contraste heureusement avec nos querelles, nos violences, nos cris furieux, et qui nous rappelle que ces croyances n'empêchaient point la Patrie d'avoir jadis des hommes d'Etat illustres, des généraux victorieux, des artistes et des écrivains immortels ?

Sans doute, nos ancêtres connurent eux aussi, les divisions et les passions, mais, à certains jours, une pensée commune réunissait tous les cœurs. La haine se fondait dans ces fêtes religieuses qui étaient en même temps de grandes fêtes populaires. Les malheureux étaient moins envieux lorsqu'ils songeaient que c'était parmi les pauvres qu'un Dieu avait voulu venir au monde. Les riches, de leur côté, comprenaient plus clairement que la fortune leur donnait charge d'âmes et qu'ils avaient des devoirs à remplir vis-à-vis de leurs frères déshérités...

EDOUARD DRUMONT.

Joujoux de Noel

C'EST Noël, avant-coureur du Jour de l'An, Noël, qui sème dans l'air les papillons blancs de la neige, mais qui sème aussi à travers cette neige les joujoux bariolés pareils à des fleurs aux pétales multicolores.

Savez-vous choisir les joupoux ? Y avez-vous jamais réfléchi, seulement ? Non, sans doute. Vous les achetez au petit bonheur, sur le conseil du marchand, selon le mot d'ordre de la mode, et, vite, comme on se débarrasse d'une corvée.

Vous avez tort. Le choix des joujoux, grave affaire ! Comme eût dit Hugo, "question profonde !"

Les bons joujoux, les vrais joujoux, les seuls joujoux, les joujoux enfin, ce sont les joujoux des pauvres.

—Ah ! voyez, voyez ! La boutique à treize, dix-neuf, trente-neuf et quadante-neuf ! Ah ! voyez, voyez !

Le voilà, le Paradis des enfants.

Si vous avez envie de vous amuser, vous, les grandes personnes, allez dans les magasins de jouets. Mais, si vous tenez à leur faire plaisir, à eux, les moutards, entrez dans la boutique à treize, la seule où il y ait des joujoux.

Qu'est-ce que vous voulez qu'ils y comprennent, les chérubins, aux somptueux et ingénieux étalages des poupées du *high life* ? Vous seuls pouvez trouver un charme à ces salons en miniature, où il vous semble regarder la vie par le gros bout de la lorgnette. Vous seuls pousserez des "Oh !" et des "Ah !" devant les musées Grévin, réduction Collas. Mais eux, les pauvres anges, à qui diable parleront-ils dans ce monde artificiel, absolument pareil au vrai monde ?

Il leur faut des êtres de rêve, de féerie, à cet âge divin où le chimérique seul est vivant.

Pour en faire leurs compagnons et leurs amis, ces mannequins perfectionnés ont trop l'air d'être "en vrai."

Quelles conversations pourraient-ils bien échanger avec cette élégante à perruque rousse, dont les joues en porcelaine sont maquillées, dont les lèvres rouges semblent fleurer la pâte de raisin, dont la robe est en vraie faille, les falbalas en vraie dentelle, et le cœur en vrai cœur, du vent sous la peau ?

Cette femme-là n'est pas faite pour eux. Elle est faite pour les jolis messieurs qui posent dans son minuscule salon, sur des meubles lilliputiens aux capitons de soie réelle. Elle est faite pour ce coquet lieutenant, boudiné dans son uniforme battant neuf; pour cet attaché d'ambassade décoré d'un camélia; pour ce boursier, dont le ventre bombe sous son gilet blanc; pour ce délicieux rastaquouère aux larges favoris d'un noir bleu, à l'index étoilé d'un gros diamant ; pour ce suave ténor qui roucoule un air de Massenet devant un piano d'ébène, contenant une boîte à musique.

Oui, mesdames et messieurs, admirable pour vous :

Mais pour les enfants ? Ah! vous n'y pensiez plus, aux chers petits.

Ce qu'il leur faut, aux enfants, ce qu'ils pourront déranger, casser, ce sont les bons joujoux, les vrais joujoux, les seuls joujoux, les joujoux des pauvres.

—Ah! voyez ! La boutique à treize, dix-neuf, vingt-neuf, trente-neuf et quarante-neuf ! Ah! voyez, voyez !

Ce qu'il leur faut, pour converser avec eux, pour s'en faire des compagnons et des amis, ce sont les joujoux taillés à coups de couteau, enluminés à la grosse, sentant le bois et la couleur, les joujoux vêtus à la six-quatre-deux, les joujoux fabriqués va-comme-je-te-pousse, les bonshommes et les bonnes bêtes à l'air gauché, à la mine naïve, aux formes chimériques, les seuls que leur imagination fait vivre d'une vie étrange et familière.

C'est l'antique "Porrichinelle," avec son nes en bec-de-corbin, et un menton en casse-noisette, avec ses joues de pochard, ses petits yeux émerillonnés, son large rire qui lui sabre toute la face, et ses jambes et ses bras toujours moulinant et tambourinant ses deux bosses C'est le caniche assis sur un soufflet, le chat aux yeux en billes de verre, le lapin qui bat de la caisse. C'est l'arlequin de deux sous, qui gambille follement, dès qu'on tire la ficelle qui lui pend au bas du dos, comme une queue ; l'arlequin multicolore habillé de morceaux d'arc-en-ciel. C'est le singe culbutant, au haut d'un bâton, ce merveilleux singe aux attitudes imprévues, désarticulées, qu'un enfant de deux ans fait mouvoir et qu'un homme, même le plus grave, ne peut regarder sans rire. C'est la boîte de soldats de plomb ou, mieux encore, de soldats de bois, si bouffonnement raides dans leurs uniformes aux tons criards, si touchants avec leurs figures toutes pareilles et tristes, leurs jambes collées, leurs vagues regards immuablement fixés à quinze pas. C'est la bergerie, et ses moutons frisés au canif, et son barbet, portant comme un plumet sa langue écarlate en trompette, et les sapins en copeaux verts qui embaument la térébentine quand ils sont neufs, et, quand ils sont vieux, la violette.

Combien d'autres ! J'en oublie, sûrement. Ils sont légion. Tous pour les enfants, ceux-là !

—Ah ! voyez ! La boutique à treize, dix-neuf, vingt-neuf, trente-neuf et quarante-neuf ! Ah! voyez, voyez !

Et pour les enfants des riches comme pour les enfants des gueux! Ceux-là, tous les enfants les comprennent, tous les enfants leur parlent. Ils leur parlent dans leur langue à eux, bégayante et zézayante, leur langue jolie, rudimentaire aussi et synthétique comme ces pantins. Et les pantins leur répondent dans cette langue, n'en doutez pas.

Rappelez-vous ! Et si vous ne vous rappelez pas, tâchez de retrouver chez vos grandsparents, dans un fond de malle, dans un bas d'armoire, en un coin du grenier, tâchez de retrouver un de ces bonshommes ou de ces animaux, un débris d'eux, seulement une patte cassée, un ventre crevé, et vous verrez quel délicieux serrement de cœur on éprouve ! C'est comme de vieux amis perdus, qu'on croyait morts, et qui reviennent soudain, et avec eux reviennent les douces remembrances des jours vécus ensemble. Comme ils étaient bons pour nous ces vieux "Porrichinettes," ces bêtes apocalyptiques, ces êtres invraisemblables ! Comme nous les aimions et comme ils nous aimaient. Comme nos mains tremblent en époussetant leurs oripeaux fanés ! Comme nous sentons une larme furtive nous monter aux yeux, en reconnaissant sur leurs chères figures la trace de nos corps et aussi la trace de nos baisers ! Oh ! oui, oui, ils ont vécu, lis furent des amis, ils nous ont parlé. Pour un peu, ils nous parleraient encore. Ils le font à voix basse sans doute, mais combien profonde et pénétrante, puisque voici qu'en les écoutant nous avons tout à coup doucement pleuré !

Ces amis, donnez-les à vos enfants ! Donnez-les à tous les enfants, à ceux des riches comme à ceux des gueux ! Laissez aux devantures les poupées du *high life*, les trop réelles imitations de la vie, le *five o'clock* en miniature, et revenez aux braves bonshommes, aux honnêtes animaux, taillés à coups de couteau, enluminés va-comme-je-te-pousse, vêtus à la six-quatre-deux ! Donnez aux enfants ces compagnons des souvenirs d'enfance ! N'oubliez pas que les bons joujoux, les vrais joujoux, les seuls joujoux, les joujoux, ce sont les joujoux des pauvres !

—Ah ! voyez, voyez ! La boutique à treize, dix-neuf, vingt-neuf, trente-neuf et quarante-neuf ! Ah! voyez, voyez !

JEAN RICHEPIN.

COMMENT ON ASSAINIT UN THEATRE

(*L'Action Sociale*)

Des citoyens de Lille, France, viennent de poser un acte qui mériterait d'être imité.

A l'hippodrome, un acteur s'étant permis de dire des obscénités, fut prestement rossé par les auditeurs désireux d'être respectés.

Si, au lieu de rire bêtement, les spectateurs dont on souille les yeux et les oreilles par des gestes et des paroles déplacées, agissaient avec cette énergie, les théâtres seraient bientôt assainis.

LE SANG GAULOIS

IX

JEANNE D'ARC
(1431)

La France n'existe oour ainsi dire plus.

Seule Orléans, assiégée depuis huit mois, sans secours à espérer tient encore par un prodige, par un effort suprême de l'exaspération nationale. Les Anglais ne laissent pourtant ni trêve, ni repos à Orléans que défendent avec une vigueur et une tenacité digne de tous les éloges, de véritable héros: La Hire, Xaintrailles, Dunois.

Orléans prise, c'est l'effondrement de la patrie française, c'est la disparition de ce qui fut l'empire de Charlemagne, de ce qui s'était appelé le royaume de Saint-Louis et de Philippe-Auguste ! Aucun pays n'avait été si bas qui ait pû se relever. Tout semblait perdu.

Mais Dieu veillait. Dieu, qui n'oublie pas, se souvenait des Clovis, des Pepin-le-bref, des Charlemagne et des Saint-Louis. Dieu ne voulait pas autoriser la disparition de ce réservoir de vertus héroïques, de ce cœur chrétien qui, de nos jours encore, envoie, à lui seul, dans le monde entier et toujours aux postes les plus périlleux, deux fois plus de missionnaires que toutes les autres nations réunies, afin de prêcher la vérité, le dogme chrétien, la charité chrétienne ! Non, non ! La France ne pouvait pas périr; la France ne doit pas, elle ne peut pas disparaître... *Gesta Dei per Francos!*

Donc, Dieu veillait.

Il envoya celle qu'on appela dans ce temps "l'Ange de la délivrance." Ce secours non pas problématique, mais absolument inespérée que Dieu créa pour la France blessée vint de bien loin, d'un coin perdu de la Lorraine.—Et on viendra prétendre que la Lorraine n'est pas un membre de la patrie Française !—

Là, à Domrémy, vivait une jeune fille qui aidait ses parents en surveillant leurs moutons au pâturage voisin. C'est là, près d'un hêtre devenu fameux, que Dieu vint la choisir, elle pauvre fille, faible, ignorante, pour la transformer en un grand capitaine, pour lui faire délivrer la France occupée et pillée depuis près de cent ans par un ennemi tenace et âpre au gain.

L'apparition de Jeanne d'Arc, le fait qu'elle avait gagné le Dauphin à sa cause, s'étaient ébrutés jusque dans la ville assiégée et, c'est au prix de sacrifices et de misères innomables que les défenseur d'Orléans résistaient encore à l'anglais, qui, de plus en plus rapprochait ses lignes. Enfin, un jour, du haut des murailles, les assiégés aperçurent au loin une troupe qui, pour la première fois depuis Du Gueslin peut-être, bousculait tout sur son passage, écrasait les Anglais et se précipitait comme un tourbillon. A leur tête ils reconnurent bientôt celle qu'on leur avait décrit et qui leur apparaissait comme un général payant avant tout de sa personne. Ils s'élancèrent à sa rencontre.

C'était Jeanne, qui, radieuse, arrivait avec sa petite armée, composée de la fine fleur de la chevalerie française.

En ville, l'allégresse tient du délire. Mais le temps n'est pas aux vaines démonstrations. Il s'agit de reprendre l'offensive, qui seule donne la victoire, et de chasser l'anglais. Des renforts arrivent d'ailleurs de toutes parts. Il n'y a pas un moment à perdre.

Toujours aux avant-postes, Jeanne, haut montée sur ses étriers, tenant d'une main son étendard de boucassin, semé de fleurs de lys, et de l'autre une hachette, qui, à voir le sang qui en dégouttе, montre qu'elle en fait bon usage, Jeanne parcourt ses lignes d'attaque sur son cheval blanc, enflammant tous les courages, commandant comme un vieux capitaine.

C'est bientôt une lutte générale, une furie, une tuerie. — "Sus ! sus ! Tout est vôtre, entrez !" criait Jeanne d'Arc—et l'on entrait.

Bientôt, seul de tous les forts anglais les *Tourelles*, abritant une formidable artillerie, désistent encore aux Français. Jeanne la première monte à l'assaut sur une échelle qui vient d'être appliquée aux glabres murailles de la citadelle.

Elle est blessée. Victoire, crient les Anglais.

Miracle! Dès le lendemain, guérie, Jeanne retourne à l'assaut, et, bientôt le dernier ouvrage anglais est entre ses mains.

L'ennemi s'enfuit, semant partout la nouvelle qu'une magicienne, vrai suppôt de Satan, dirige les Français. Il lui suffit de se montrer pour que les armes tombent des mains des plus braves.

Au feux ! au bûcher ! s'écrient-ils.

* * *

Après Chinon, on tient conseil à Loches où Charles a transporté sa cour. L'avis de la Lorraine prédomine et il est décidé de marcher sur Reims, car là seulement le Dauphin sera Roy.

La campagne est reprise. La France s'est réveillée et Jeanne commande maintenant à une véritable armée.

Jeanne est victorieuse à Jargau, quoique blessée; Meung est pris, Beaugency aussi. A Patay, Talbot est fait prisonnier, mais Jeanne lui rend sa liberté. De Gien, dernier point de la résistance, l'armée victorieuse n'a plus devant elle qu'une route semée de fleurs; c'est une chevauchée à laquelle tout un peuple fait escorte. Les chevaux sont couverts de feuillage; les trompettes, éclatantes, sonnes la victoire ! Reims fait une brèche dans ses mûrs pour mieux permettre au Roy de France de faire son entrée.

Au sacre, Jeanne est aux côtés du Roy, comme ses voies le lui avaient prédit sous le vieux hêtre, au Bois-chenu ; le peuple l'acclame, veut toucher ses vêtements...

"Elle est plus que le Roy. Elle ets l'âme de la France.

* * *

"Ephémère destinée!—nous dit Edmond Neukomm.—Au fracas de ses triomphes Charles s'est ressaisi. Il a pris le commandement de son armée, et commence la campagne glorieuse qui lui audra le nom de *Victorieux*. Elle a voulu retourner à son foyer, jugeant sa mission terminée, mais il l'a retenue... Jeanne suit ses anciens généraux qui ne reconnaissent plus qu'un maître, le Roy... Le but désigné par Charles VII est Paris. Sur son chemin les villes de la Champagne et de la Brie, puis Beauvais et Saint-Denis se rendent sans combat...

Ensuite, le roi passe la Loire et mène la campagne dans le midi, pendant que Jeanne guerroye sans gloire contre les Bourguignons qu'elle taille d'ailleurs en pièces à Lagny.

Le duc de Bourgogne met le siège devant Compiègne, et c'est là que Jeanne est faite prisonnière. Elle est aux Bourguignons.

Elle sera bientôt aux Anglais.

* * *

Jetée en prison, livrée à un tribunal séculier, composé, hélas! de Français, elle est accusée de sorcellerie. Chaque jour elle doit se défendre contre les embûches d'un dialectique infernale. Sans faiblir, elle retorque, un à un, les arguments de cette ignomineuse procédure... Enfin, Jeanne, convaincue (!) d'hérésie, de sédition et de commerce avec les démons, est condamnée à être *ardée* en place publique. Et, en vérité après douze mois de captivité, le 31 mai 1431, jour à jamais exécrable, le bûcher se dressait sur la place du Marché Vieux. Et, comme la flamme commençait à s'élever et mettait à la grande Lorraine une auréole au front, les anglais purent entendre une voix leur prédisant qu'avant sept ans, ils seraient hors de France."

Sept ans plus tard, la France était en effet délivrée de l'Anglais. Et, quand, dans la suite, le doux pays de France s'est pris à douter de lui, même, il n'a eu qu'à élever ses regards vers le ciel, à songer aux jours de malheur, qui, pour lui, ont été certainement les plus terribles qu'une nation ait jamais rencontré sur son chemin, et il a entendu des *voix* qui semblaient sortir du vieux hêtre lui crier:

"La France ne périra pas. Car la France est la patrie des cœurs héroïques et des sublimes dévouements."

F. DENISET.

REVUE DE LA PRESSE

LE "PARISIAN FRENCH"

(La Patrie)

Nous avons récemment signalé à l'attention de nos lecteurs une maison de commerce de l'Ontario qui trouvait naturel que les Canadiens-français ne comprennent qu'imparfaitement sa correspondance française, puisque "la personne chargée de ce travail avait appris le français au "High School" de la localité et se servait du "Parisian French."

Afin que nos concitoyens puissent juger de la différence entre la langue qu'ils parlent et le "Parisian French", nous mettons sous leurs yeux le texte de cette lettre du négociant d'Ontario :

"Cher Monsieur,

"Nous voulons faire 1914 nos année menant pour la vente de notre... Il vous sera nécessaire pour avoir de votre aider pour faire celui-ci. Pour encourager nos agents mettre le premier leur travail le meilleur dans les ventes de nos marchandises pour l'année venir nous donnerons une belle montre d'or aux trois agents qu'aves les ventes les plus grandes et leurs billets paye par le premier Septembre 1914. Nous vous plairons donner tout d'aider possible et avons confiance en que votre travail sera recompense par vous etes un qui re croit une du ces montres d'or. Maintenant c'est le temps pour vous prenez occupe et nous avons confiance que votre travail finirai a vous aimable advance.

"Avec les desire le meilleur pour votre succes, Nous sommes, votre avec vérité..."

Pour sûr que les Canadiens-français ne parlent pas cette langue.

C'est le "Parisian French" enseigné dans les "High School" d'Ontario.

A moins que ce naïf commerçant de la province voisine s'abuse sur les qualifications de son secrétaire français, quelque chose dans le commerce ordinaire de la vie. Il y en a même qui sont si étroits du côté des connaissances qu'ils croient encore à la légende fossile du "Parisian French" et du "Canadian French" Cela ne fait certainement pas honneur à leurs instituteurs ni à leur activité à l'étude. Existe-t-il un "London English" et un "Canadian English ?" Nous pourrions être porté à le croire en voyantavec quelle désinvolture nos concitoyens d'Ontario ne connaissent pas la langue française, alros que tout homme instruit en Angleterre la connaît. — Traduction de *La Presse.*

* * *

LE CARDINAL RAMPOLA

(Le Devoir)

Avec le cardinal Rampola disparaît l'une des grandes figures de l'Eglise au dix-neuvième siècle.

Secrétaire d'Etat de Léon XIII, il a été le principal exécuteur de sa politique et son nom restera attaché à certaines de ses œuvres les plus remarquées.

Tous les journaux racontent ce matin comment l'Autriche, usant du privilège dit de l'*exclusive,* s'opposa à son élection à la Papauté. Son nom restera pareillement attaché à ce souvenir et à la suppression d'un privilège qui restait comme un témoin d'âges périmés.

Le cardinal Rampola vivait, depuis la mort de Léon XIII, dans une sorte de demi-retraite, s'occupant d'œuvres exclusivement religieuses.

* * *

VOILA L'ENNEMI

(Le Soleil)

A New-York, il en coûte 39 cts pour distribuer la valeur d'une $1.00 en marchandise.

Est-il étonnant que la vie soit si chère !

L'intermédiaire, voilà suivant nous une des principales causes de la cherté de la vie.

Aux autorités de sauver le peuple en coupant les griffes à l'exploiteur.

Quand se mettront-elles à l'œuvre ?

* * *

LE DERNIER CRI

(La Presse)

Un journal de Londres—édition de Nice—fera sa livraison sur la côte d'Azur au moyen d'aéroplanes et de parachutes. Les journaux de Paris ont la parole.

* * *

LES ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

(Du *Daily Mail,* de Montréal)

On ne saurait trop louer l'intention que l'on attribue au gouvernement d'instituer une enquête sur l'administration des entrepôts frigorifiques. C'est là une entreprise énergique qui ne pourrait recevoir trop d'éloges. Comme le *Daily Mail* l'a fait remarquer maintes fois ceux qui sont à la tête des entrepôts frigorifiques peuvent, par leur position, fixer les prix des denrées, justement ou non, tout dépend d'un caprice de leur volonté. Et comme les hommes d'affaires ne sont pas toujours gênés par des préjugés, c'est là que réside le danger.—Traduction de *La Presse.*

* * *

DOUCE IGNORANCE

(Le Temps, d'Ottawa)

Une maison de commerce de Toronto, qui vient de recevoir une leçon de français d'un chroniqueur, après avoir publié une réclame rédigée en iroquois, s'excuse en disant que son rédacteur officiel a appris le français au "High School", et qu'il ne sait pas conséquemment le Canadian French. Peut-on être plus bornée ? Il y a vraiment des gens qui croient que le français qu'on enseigne dans les écoles anglaises d'Ontario vaut

* * *

(Le Gaulois)

La richesse improvisée est parfois, je l'accorde, dangereuse conseillère. La pauvreté aussi, d'ailleurs, si ce n'est davantage.

Etre riche, tout d'un coup, quand on n'a pas su ce que c'est, est aussi périlleux que d'être trop heureux en un jour. Et l'on conçoit que les bénéficiaires de ces soudaines et formidables excroissances d'argent éprouvent quelque peine à dissimuler leur orgueil et toutes les voluptés d'un pouvoir nouveau.

De là bien des malentendus, des froissements, des illusions, de présomptueuses et néfastes attitudes.

Mais encore cette recherche de la fortune, ce grand désir, si puissant moteur, n'est-il pas sans beauté. J'avoue même que pour tous ces pionniers du million, ces soupirants du milliard, j'éprouve une sorte d'admiration et de respect. Quel travail, quelle tension, quelle volonté !

Cette Bourse est pleine de hurlements, d'avidités, d'inesthétiques images. Mais dans la vision de ce temple, pour ne pas dire de cette écurie du veau d'or, il est aussi une grandeur, celle de l'activité, d'une certaine vaillance, de l'obstination, et si impossible que cela veuille sembler, celle même d'une particulière probité.

En réalité, ce qui dans tous ces spectacles et dans ces rondes autour du veau d'or explique le plus la sévérité, l'ironie ou le dédain du philosophe qui passe, c'est l'idée qui semble prévaloir en toutes ces sphères si reluisantes, que l'argent soit un but, le but, et le but par excellence. A elle seule, cette opinion, cette profession de foi contient tout ce qui rapetisse, corrompt, désenchante ou dégrade.

Enrichissons-nous ! selon le mot célèbre et d'ailleurs je crois bien défiguré comme beaucoup de ses pareils. Mais il y aurait vraiment quelque grâce et quelques jolies immunités à considérer d'abord et avant tout l'argent comme un moyen. Ainsi lui aussi pourrait avoir quelque chose du bon tyran rêvé.

Du coup se rehausserait son prestige et celui de ses heureux spécialistes. Et quand on y songe, rien ne serait plus décoratif et plus profitable à tous que ce juste milieu entre la vache enragée et le veau d'or.

* * *

M. POINCARE EN AMERIQUE

(La Patrie)

La nouvelle que M. Poincaré viendrait prochainement en Amérique, a naturellement attiré l'attention des cercles officiels, à Ottawa. Il est évident que, s'il traverse l'Atlantique, le Président de la République française sera invité officiellement à venir au Canada, et qu'à moins d'empêchement insurmontable, il serait induit à nous faire visite au nom de l'entente cordiale et pour permettre aux deux millions de descendants de Français qui sont au Canada, de manifester leur amour inaltérable envers leur ancienne mère-patrie.

Les représentants officiels du Canada ont été assez souvent reçus en France—et avec des égards auxquels nous n'avons pas été insensibles—pour que le peuple canadien désire ardemment pouvoir à son tour faire accueil au représentant de la France.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses réspectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à
Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. Tennant, Gretna, Man.
W. W. Unsworth, Emerson, Man.
A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

De par le Monde

GABRIEL YSAYE

Fils du célèbre violoniste Belge

Québec. — M. J. A. Gauvin annonce son premier concert de 1914 pour le 29 janvier. Il nous présentera le jeune violoniste virtuose belge Gabriel Ysaye, fils et digne émule de l'illustre maître.

La première apparition à Québecde Gabriel Ysaye sera l'occasion d'une très belle fête artistique.

Espérons que nous pourrons l'entendre également à Saint-Boniface.

Le respect des processions en Belgique

Récemment, en Belgique, un soldat qui faisait partie d'un détachement, refusa de rendre les honneurs au passage d'une procession catholique.

—Je suis, déclara-t-il, libre-penseur.

Ce soldat fut immédiatement coffré. Depuis, les journaux anticléricaux belges mènent campagne pour ce "martyr de la libre-pensée."

Or, sait-on en vertu de quelle loi le troubade belge a été puni?

En vertu du décret français de Messidor, qui a toujours force de loi en Belgique, ce pays étant français en l'an X de la république...

Et le décret de Messidor stipule ceci :

"Lorsque le Saint-Sacrement passera à la vue d'une garde ou d'un poste, les sous-officiers et soldats prendront les armes, les présenteront, mettront le genou droit en terre, inclineront la tête, porteront la main droite au chapeau, mais resteront couverts, les tambours battront aux champs; les officiers se montreront à la tête de leur troupe, salueront de l'épée, porteront la main gauche au chapeau, mais resteront converts; le drapeau saluera."

Le repeuplement des grands lacs

Washington.—Le département des pêcheries annonce qu'il a été pris, cette année, dans le lac Erié, 450,000,000 d'œufs de poisson blanc et dans le lac Michigan, 170,000,000. Ces œufs, ont été déposés dans les couvoirs du gouvernement et serviront à repeupler les lacs.

Un ordre de l'Empereur Guillaume

Berlin. — Les journaux allemands s'occupent beaucoup du changement de garnison du prince héritier Frédéric-Guillaume, qui quitterait Dautzig pour venir au grand état-major de Berlin. Quoique le prince ait demandé depuis longtemps à quitter Dautzig, où il s'ennuie affreusement, les journaux voient dans la mutation actuelle, une mesure de discipline paternelle, par suite de l'attitude militante adopté par l'héritier de la couronne, au sujet de l'affaire de Saverne. Et leur argument est basé sur ce que le jeune prince avait pris toutes ses mesures pour rester à Dautzig jusqu'à la fin de l'année 1914. Cependant la véritable cause du changement n'est pas connue et les journaux se demandent avec curiosité, ce que Frédéric-Guillaume aura à faire à l'état-major de l'armée.

Pour éviter l'infection par les mains des Chirurgiens

On sait que, devant la presque impossibilité de réaliser la désinfection absolue des mains,—les microbes restant logés au fond des glandes de la peau, d'où ils s'échappent ensuite avec la sueur,—la plupart des chirurgiens, depuis quelques années, ont adopté l'habitude d'opérer avec les mains gantées.

Ces gants, en caoutchouc plus ou moins épais, s'ils réalisent l'idéal de l'asepsie, ont pour l'opérateur bien des inconvénients: trop épais, ils compromettent la dextérité de ses mouvements et enlèvent toute délicatesse à son toucher ; trop minces, ils se déchirent, se crèvent à la moindre piqûre, et, comme on ne stérilise plus les mains avant de les introduire dans les gants, puisque c'est inutile, l'opérateur risque à ce moment de créer lui-même l'infection qu'il voulait éviter.

Bref, on rendrait un réel service aux chirurgiens en trouvant, pour isoler leurs mains, quelque chose de plus pratique.

Le docteur Dubard, de Dijon, vient de remplacer les gants par un vernis isolant antiseptique.

Après s'être lavé les mains au savon et les avoir soigneusement déshydratées à l'aide d'un bain d'alcool fort, il les trempe dans un mélange d'essence de baies de genièvre et d'une solution alcoolique de menthol. L'évaporation, d'ailleurs très rapide, de ce mélange, laisse un vernis antiseptique protecteur, constituant un isolement parfait.

Ce procédé, d'après des épreuves bactériologiques de contrôle, donnerait aux chirurgiens la même sécurité que les gants, tout en conservant au toucher toute sa finesse.

LE CANAL DE PANAMA

Comment les navires le traverseront

Le canal de Panama qui sera bientôt ouvert définitivement à la navigation, mesure 80 kilomètres et demi de longueur sa largeur dans les endroits les plus reserrés atteindra 100 mètres et sa profondeur sera au minimum de 14 mètres. Voici comment un navire, venant de l'Atlantique, de l'Europe donc, traversera le nouveau canal. Après avoir franchi le chenal d'accès de la baie de Limon, qui s'étend jusqu'à Gatun, sur 12 kilomètres de longueur, il rencontrera trois écluses qui l'élèveront de 25 mètres 90, jusqu'au niveau du lac de Gatun. Continuant son chemin, il pourra alors marcher à toute vapeur sur 38 kilomètres 500 environ, jusqu'à Bas-Obispo. Puis il traversera la fameuse tranchée de Culebra, sur 14 kilomètres 500 de longueur. Au sortir de cette tranchée, il trouvera l'écluse de Pedro-Miguet, qui l'abaissera de 9 mètres 26, jusqu'à un petit lac sur lequel il naviguera pendant 2 kilomètres 400. Arrivé à Miraflores, il entrera dans une dernière série de deux écluses doubles qui le feront descendre au niveau de la mer. Enfin, un chenal d'accès, long de 13 kilomètres 500, lui permettra de gagner le Pacifique. On estime qu'un navire mettra, suivant ses dimensions et sa vitesse, dix à douze heures pour traverser le canal. Les passagers pourront admirer la fameuse digue de Gatun, colossal amas de 16 millions de mètres cubes de béton et de fer, destiné à retenir les eaux du Chagrès et de ses tributaires. A sa crête, élevée de 32 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle mesure 2,400 mètres et a près de 800 mètres de largeur à sa base. Quant aux écluses, toutes identiques, leur longueur atteint 305 mètres et leur largeur 33 mètres: elles pourront recevoir des paquebots plus grands que l'"Imperator" le plus colossal navire du monde. Leurs portes, en acier, épaisses de plus de 2 mètres, longues de 20 mètres sur 14 à 25 mètres de hauteur, pèsent de 300 à 600 tonnes chacune. Elles seront mues électriquement. Le halage des navires se fera également au moyen del 'électricité.

Mort tragique d'un écrivain

Paris. — Fernand Dugué, le doyen des auteurs dramatiques français, a été tué par un tramway, ces jours derniers, à l'âge de 99 ans. Il avait l'habitude de dire: "Je devrai aller vers la mort, car elle m'a certainement oublié." M. Dugué, il y a cinquante ans, connut la gloire. Il est l'auteur des pièces suivantes : "Les pirates de la savane," "Salvador Rosa" et "La fille de Tintoret."

L'Allemagne voudrait "souffler" un peu

Berlin.—A la chambre bavaroise, des députés, le président du Conseil des ministres baron von Hertling, a déclaré :

"Il était nécessaire de voter la récente loi militaire, mais maintenant, il est grand temps qu'une accalmie survienne dans les armements. Le peuple allemand, en effet, durant de longues années, ne pourra supporter de nouvelles charges".

Cette déclaration a été saluée par les applaudissements enthousiastes de toute la Chambre.

Les décisions de la France

Paris.—Le département des Affaires Etrangères a donné ordre, à M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, d'annoncer au gouvernement allemand que la France avait accepté la proposition de la Grande-Bretagne de permettre à la Grèce de garder neuf des onze îles occupées pendant la guerre par les troupes du roi Constantin, et de rendre à la Turquie les îles de Tenedos et d'Imbros.

L'Italié, selon l'avis du gouvernement français, devrait rendre à la Turquie les onze îles qu'elle occupe depuis la guerre de Tripolitaine.

L'ambassade française de Saint-Pétersbourg a reçu l'ordre d'apprendre au gouvernement du tsar la décision du département des affaires étrangères.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la présente que les réserves à bois dont désignation suit seront retirées de la vente qui doit avoir lieu à l'office de l'Agence du Bois et orêt du Gouvernement à Winnipeg le 11 février 1914.

Réserves situées dans la province de la Saskatchewan.

Réserve du bois No. 1662 située dans la Province de la Saskatchewan comprenant 4 blocks situés dans les Townships 44 et 45, Rang 10 et Towship 45 Rang 11 Ouest du 2 Méridien, contenant un acréage de 17-84 milles carrés.

B. L. YORK,
Controleur

Département des Bois et Gazon.
Département de l'Intérieur,
Ottawa 12 décembre 1913.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 12

(*Suite*)

—Mais, ma bonne vieille, c'est bien loin.

—Oh! non, monsieur, ça parait comme ça, mais c'est tout près — oh! mon pauvre Jacob, il est peut-être mort maintenant! oh! oh! oh! et elle poussait des cris à fendre le cœur d'un homme moins sensible que Pierre.

Quand ils arrivèrent à la maison, la porte en était ouverte. La vieille redoubla ses lamentations et criait de toutes ses forces—"oh! mon pauvre Jacob."

Des plaintes sourdes se faisaient entendre au second étage, et au moment où Pierre entrait, un cri aigu retentit dans l'apartement supérieur. La mère Coco-Letard monta précipitamment l'escalier, suivie de Pierre. La chambre était à peine éclairée par une lampe placée derrière une espèce de valise, des couvertes interceptaient la lumière des croisées. Dans le fond de la salle, sur un lit, était étendu Jacob, le plus jeune des Coco-Letard; en voyant monter sa mère et l'étranger, il redoubla ses gémissements et cria au secours ; la mère Coco se baissa pour prendre la lampe dans ses mains, tandis que Pierre alla droit au lit de Jacob. En mettant le pied sur la trappe, le ressort céda, et Pierre fut précipité, d'une hauteur de douze pieds, dans le fond du cachot, où l'attendaient les deux frères de Jacob, qui sautèrent sur lui. Etourdi par la chute et pris à l'improviste, Pierre fut bientôt complètement lié et jeté sur le lit, où il fut encore garrotté et attaché par de fortes courroies. Le tout se passa avec tant de rapidité qu'il ne put offrir aucune résistance, et ce ne fut qu'après avoir été étendu sur le lit qu'il put concevoir ce qui lui était arrivé, sans pouvoir comprendre les raisons qui avaient porté ces gens à en agir ainsi. Il crut qu'il était l'objet de quelque fatale erreur, et qu'il lui suffirait d'un mot d'explication pour être relâché. Mais il ne fut pas longtemps à se détromper, la sombre physionomie de ces deux hommes lui fit croire un instant qu'ils allaient l'assassiner, mais quand il les vit approcher une cruche d'eau près de son lit, il prit un peu de confiance et leur adressa la parole.

—Que me voulez-vous ? Je ne vous ai jamais rien fait; vous vous êtes certainement trompés. Que prétendez-vous faire ?

—Vous l'apprendrez plus tard, lui répondit François en jurant ; pour le moment, taisez-vous; c'est ce que vous avez de mieux à faire.

—Mais, encore, vous devez avoir quelque raison, quelques motifs ?

—Taisez-vous, ou nous allons vous baillonner.

—Si vous voulez de l'or, prenez tout ce que j'ai et laissez-moi partir.

—Pas si bête; votre or, nous pouvons le prendre quand nous voudrons.—Vous laisser partir ! pour nous dénoncer à la police ! Oui-da. Taisez-vous et ne faites pas de tapage, autrement nous vous mettrons un baillon.

Puis ces deux hommes remirent l'échelle, dont ils se servirent pour monter et la retirèrent après eux. Un instant après, la trappe fut remise à sa place, et Pierre entendit des rires au-dessus, et la voix de la vieille femme qui demandait à ses garçons : "Si le monsieur était en sureté sur le lit." Puis des pas traversèrent la salle supérieure, puis il n'entendit plus rien. Il fit des efforts incroyables pour se débarrasser des liens qui lui retenaient les pieds et les mains; ses muscles se roidissaient et ses nerfs se tendaient, mais en vain. Alors il se livra en son âme un violent combat entre l'espérance et la frayeur. Par momnt il pensait que c'était à sa vie qu'on en voulait; un instant après il se flattait que ce n'était qu'une erreur et qu'à la nuit peut-être on le relâcherait. Peu à peu, son esprit tourmnté par mille idées sombres, noires, confuses, s'appesantit; il tomba dans une espèce d'affaisement moral, et ses sens, succombant aux efforts et à la fatigue, s'engourdirent dans une profonde torpeur.

CHAPITRE XI

L'HOSPICE DES ALIÉNÉS

A l'encoignure des rues St. Louis et des remparts, il y avait, en 1831, un hospice des Aliénés, devenu depuis la proie des flammes. Dans cet Hospice se trouvait un idiot de douze à treize ans, dont la figure chétive et la taille grèle et petite lui donnaient l'apparence d'un enfant de dix à onze ans. D'une excessive timidité, il n'osait jamais lever les yeux sur aucune des personnes avec lesquelles il se trouvait journellement en contact. Ses dispositions se ressentaient de sa timidité, il était toujours seul dans un coin de la salle affectée aux aliénés de son âge, ou sous un des arbres de la cour pendant la belle saison. Une de ses manies était de compter les doigts de sa main gauche, en les touchant les uns après les autres avec l'index de sa main droite; après avoir répété cette manœuvre une dizaine de fois, il lâchait un petit cri aigu et criait: gladu, gladu, gladu; puis il se prenait à courir une dizaine de pas, s'arrêtait, recommençait à compter et à crier: gladu, gladu, gladu ! Tout le temps qu'il était dans la cour, il faisait ce manège. Dans la salle, il s'accroupissait dans un coin, et suivait d'un œil morne et avec un regard vague les jeux des autres.

Son nom sur les livres était Jérôme, on ne lui en connaissait pas d'autres. Sans parents ni amis, il était à la charge de l'état depuis une dizaine d'années. On ignorait complètement et son âge, et le lieu de sa naissance et le nom de ses parents. D'une excessive sensibilité, il se serait bien attaché à quelqu'un, mais la figure sévère des gardiens et la malice de ses compagnons lui faisaient peur. Avec de la bonté et des soins, on eut peut-être pu arracher cette frêle créature à la démence, qui tous les jours faisait de nouveaux progrès dans son cerveau malade. Mais qu'attendre de la bonté et des soins de ces hospices, où il semble que ces qualités soient incompatibles avec les fonctions que l'on doit y remplir? A part du Docteur Léon Rivard, le médecin de l'Hospice, du chef, du portier et des gardiens, personne ne mettait les pieds dans cette institution.

Dans le cabinet du portier plusieurs vieux régistres contenaient les noms des aliénés depuis la fondation de l'Hospice. Chaque fois qu'un nouveau patient était amené, le portier écrivait sur le régistre son nom et prenom, et la date de son entrée; à la marge, il faisait quelquefois quelques remarques, pour servir au besoin, et tout était dit. Si le nouveau patient était muni de hardes ou autres effets, le portier les remettait aux gardiens s'ils pouvaient lui servir; et tout ce qui n'était d'aucun usage, était attaché, étiqueté et jeté dans une chambre destinée à cet effet, d'où on ne les retirait plus. Il était rare que l'on eut recours aux régistres, et encore bien moins aux paquets étiquetés.

Tous les jours, de midi à une heure, le docteur Rivard visitait l'Hospice, ce qui lui procurait un traitement de huit cents piastres de la part du gouvernement. Après avoir fait le tour des salles, jeté un coup-d'œil dans les cours, prescrit quelques remèdes, il s'en retournait pour ne revenir que le lendemain à la même heure. Rarement il lui arrivait de parler aux aliénés, ou de leur procurer quelque confort. Que lui importait, à lui, leur plus ou moins de bien-être ou de misère ? Il était payé pour les visiter en qualité de médecin du corps, il faisait régulièrement sa visite journalière; que pouvait-on désirer de plus ? C'est vrai; on ne pouvait strictement rien exiger de plus de lui; mais si son âme dure eut en une ombre de compassion, il eut pu faire beaucoup, car son autorité était grande dans cette nstitution. Tous les employés, degardiens, lui devaient leur situapuis le chef jusqu'au dernier des tion; il n'avait qu'à le vouloir pour les faire destituer, et ils le savaient bien.

Chaque fois que le docteur Rivard visitait l'Hospice, c'est-à-dire tous les jours, sa figure sévère annonçait que c'était pour lui un devoir importun. Or le portier de l'Hospice fut bien surpris, le 28 octobre, jour où monsieur Pluchon avait remis la petite cassette au docteur Rivard, de voir arriver ce dernier, vers onze heures du matin, la figure presque souriante. "Le docteur, se dit le portier, a fait quelque bonne œuvre ce matin; il n'est content que lorsqu'il a rempli quelque mission de charité; c'est drôle cependant que pour un si saint homme, il ne fasse rien pour ces pauvres insensés. Peut-être est-ce au fond le meilleur traitement: il faut bien le croire, puisqu'il n'en veut pas d'autre. Mais il me semble tout de même, qu'il n'y en a guère qui y gagnent à son traitement; et bien peu sortent d'ici, une fois entrés, excepté que ce ne soit pour aller au cimetière !" Le portier avait à peine terminé son monologue, que le docteur Rivard entra.

—Bonjour, monsieur le portier.

Le portier fut si étonné d'entendre le docteur Rivard lui souhaiter le bonjour, ce qui ne lui était pas arrivé depuis le jour de l'an dernier, qu'il resta tout ébahi, la bouche ouverte.

—Eh! qu'avez-vous donc, mon brave monsieur Jérémie ? lui dit le docteur, en lui frappant familièrement sur l'épaule.

—Mais rien, monsieur le docteur.

—Allons, c'est bon. Et comment va ce pauvre enfant, le petit Jérôme ?

—Je n'en sais rien, docteur, je ne l'ai pas vu depuis une semaine; voulez-vous que j'aille le chercher?

—Non, ce n'est pas la peine. Je vais aller le voir. C'est un bon enfant celui-là; depuis longtemps je m'intéresse à lui. A propos, mon cher monsieur Jérémie, j'ai oublié mon livre de prescriptions à la maison, faites-moi donc le plaisir de l'aller chercher, la vieille Marie vous le donnera. Tenez, voici pour boire un petit coup à ma santé. Alles, mon cher. Je vais appeler un des gardiens pour rester au parloir durant votre absence.

—Merci, monsieur le docteur; je ne serai pas longtemps, dans dix minutes je serai de retour.

Et Jérémie partit sans s'occuper de qui garderait son parloir. Le docteur savait bien qu'il serait au moins une bonnedemi heure avant de revenir; c'est tout ce qu'il voulait. Quand Jérémie fut hors de vue, le docteur tourna la clef de la porte d'entrée, ainsi que de celle qui communiquait du parloir à l'intérieur du logis. Le docteur prit l'index des régistres, où on entrait les noms des aliénés, et il lut: "Jérôme, folio 4, page 47." Il ouvrit le folio 4, tout couvert de poussière, et il lut à la page 147: "Jérôme——— orphelin, parents in-"connus, abandonné sur la levée "au bas du couvent des Ursulines; "âgé de—— amneé à et Hospice, "le 5 avril 1826, par une femme "se nommant Coco-Letard, deux "vieux livres ont été remis par la "femme disant qu'ils appartenaient à l'enfant; je les ai attaché "d'une ficelle et étiquetés No. 278. "Ils sont dans la chambre aux étiquettes. Signé, P. Asselin, P. "H. A."

Le Dr Rivard vit avec satisfaction qu'il n'y avait pas de notes à la marge. Il remit avec précaution l'index et le régistre à leur place, après en avoir pris un extrait. Il passa dans la chambre aux *étiquettes*, dont la porte donnait dans le parloir; la clef était à la serrure. Une foule de paquets de toutes sortes, de toutes grosseurs, de toutes façons, étaient rangés avec ordre sur des tablettes, ayant leurs étiquettes en dehors. Le Dr Rivard n'eut pas de difficulté à découvrir le No. 278; il détacha la ficelle et ouvrit les deux bouquins, dont les premières feuilles étaient déchirées; mais il importait fort peu au docteur de savoir le titre des livres, ce qui lui importait c'était de pouvoir glisser un papier dans l'un d'eux, de les rattachr avec la ficelle et de les remettre en leur lieu et place, sans en avoir secoué la poussière et sans avoir été aperçu ; tout réussit au docteur, comme il le désirait. Après avoir fermé la porte de la chambre aux étiquettes, il alla ouvrir celles qu'il avait fermées, et sonna un des gardiens. Il en arriva bientôt un, auquel le docteur recommanda de garder le parloir durant l'absence de Jérémie; puis il entra dans l'intérieur de l'hospice, et monta droit à la chambre qui lui était réservée; après quoi, il donna ordre qu'on lui amena le petit "Jérôme," en recommandant de le traiter avec douceur.

Jérôme, en apprenant que le docteur le faisait demander à sa chambre, se mit à trembler de tous ses membres et à jeter des cris. Le gardien fit tout ce qu'il put pour l'apaiser, et ce ne fut que lorsqu'il lui eut assuré que le docteur voulait lui donner du sucre candi, que Jérôme se décida à le suivre.

—Il va me donner du sucre candi! Va-t-il m'en donner bien gros?

—Oh! oui, bien gros.

—Bien gros... hi! hi! hi! et le paure petit malheureux se mit à rire d'un rire qui faisait peine à entendre. En entrant dans la chambre du docteur Rivard, il courut à lui en criant: sucre candi! sucre candi! Le docteur, qui connaissait l'excessive passion du petit malheureux pour les sucreries, avait apporté un cornet de dragées qu'il lui donna, après l'avoir affectueusement caressé et lui avoir dit quelques paroles de consolation. Jérôme, peut-être plus étonné des marques d'affection que lui avait données le docteur qu'il n'était joyeux d'avoir ses sucreries, regarda le docteur avec ses grands yeux vitrés, puis il regarda son cornet de dragées, puis le remettant au docteur:

Je n'en veux pas, lui dit-il les larmes aux yeux, vous vous êtes trompé, docteur, ce n'est pas pour moi, je suis Jérôme, ne me reconnaissez-vous pas ?

—Oui, mon pauvre Jérôme, je te reconnais bien, je t'aime; tu sais que je t'aime; je veillais sur toi sans que tu le susses, et tu seras bien traité à l'avenir.

Et le pauvre idiot, ne comprenant pas ce langage si nouveau pour lui, regardait toujours le docteur avec ses grands yeux.

—Connais-tu ton père et ta mère, Jérôme, lui dit le docteur en l'attirant près de lui ?

—Non, monsieur.

—Eh bien! je vais te le dire, tâche bien de le retenir, surtout ne dis pas que c'est moi qui te l'ai appris; car vois-tu, si tu le dis, je ne te donnerai plus de sucre, et puis tu serais cause que l'on me ferait bien du mal. Tu ne voudrais pas que l'on me fit de mal à moi qui veux te tenir lieu de père et te donner du sucre candi tous les jours, n'est-ce pas ?

—Oh! non, non, non.

—Eh bien! tu t'appelles Alphonse Pierre !

—Alphonse ! oh ! quel joli nom! est-ce que je m'appelle Alphonse Pierre ?

—Ecoute donc: Ta mère s'appelait Léocadie Mousseau.

—Ma mère ! j'ai donc une mère, moi? Et elle s'appelle Léocadie Mousseau! Oh! je veux voir ma mère, ma mère, ma mère!

—Tu ne peux pas, pauvre enfant, elle est morte à la paroisse St. Martin, en 1823.

—Elle est morte, c'est égal, je veux la voir, ma mère! oh! mon bon docteur, vous me laisserez voir ma mère, n'est-ce pas ?

—Quel âge as-tu ?

—Je ne sais pas.

—Quoi, tu ne sais pas, mais tu devrais le savoir: tu as treize ans; treize, entends-tu? Tu es né à la paroisse St. Martin.

—Ah! j'ai treize ans! je ne le savais pas, et je suis né ?

—A la paroisse St. Martin.

—A la paroisse St. Martin ?

—Mais oui, te rappelles-tu le nom de ta mère ?

—Ma mère... arrêtes... oh ! oui... Léocadie Mousseau.

—C'est bien mon enfant, et quel âge as-tu ?

—Quel âge ?.... attendez.... treize ans.

—C'est bien; et où es-tu né?

—Oh ! ça, je me le rappelle bien, à la paroisse St. Martin.

—C'est bien, mon enfant, viens m'embrasser. Tous les jours, si tu es bon garçon, je t'apporterai des sucreries.

—Voudriez-vous aussi m'apporter un petit cheval de bois, comme celui de la petite fille de M. Charon, le chef de la maison?

—Nous verrons; maintenant mange ton sucre candi et amuse-toi dans cette chambre, en attendant que je revienne; je ne serai pas longtemps.

Jérôme se mit à dévorer ses sucreries. Le docteur retourna au parloir où Jérémie venait d'arriver, n'ayant pu trouver le livre du docteur: ce dernier, qui ne tenait pas fort à son livre des prescriptions, alla fairele tour des salles et remonta à sa chambre. Avant d'entrer, il prêta l'oreille et il entendit Jérôme, qui lâchait de petits cris de joie et répétait gladu ! gladu ! gladu ! gladu ! gladu ! signe infaillible qu'il était content. En entrant, le docteur lui sourit d'un air de bonté, et Jérôme courut à lui en lui demandant "s'il lui avait apporté le petit cheval de bois."

—Non, mon enfant, pas encore; dans deux ou trois jours, si tu es bon garçon, et si tu retiens bien ce que je t'ai dit.

—Pour sûr ?

—Pour sûr. Tiens, voyons si tu as oublié. Quel est ton nom?

—Jérôme.

—Non; le nom que tu avais avant de venir ici ?

—Je n'en avais pas.

—Mais oui, tu t'appelais Alphonse Pierre.

—Ah oui! Alphonse Pierre, je me souviens.

—Quel est ton âge ?

—Treize ans.

—C'est bien. Où es-tu né?

—A la paroisse St. Martin.

—C'est bien. Quel était le nom de ta mère ?

—Ma mère, ma mère.... ah ! attendez. Et l'enfant se mit à pleurer.

—Ne pleure pas; voyons, je ne te donnerai pas de cheval de bois. Quel était le no mde ta mère ?

—Léocadie Mousseau! Vous me donnerez mon cheval de bois, n'est-ce pas, docteur ?

—Oui, mon enfant, si demain et après demain tu te rappelles bien ce que je viens de te faire répéter. A propos, je t'ai dit tout à l'heure que j'allais t'apprendre ton âge et ton nom et celui de ta mère, mais ce n'est pas moi qui te les ai appris, tu le savais avant moi; c'est toi-même qui m'as dit tout ça, les premiers jours que tu es entré ici. Ne t'en rappelles-tu pas ?

—Non, je ne m'en rappelle pas.

—Tu ne t'en rappelles pas ? Eh bien, si tu ne t'en rappelles pas, je ne te donnerai pas de cheval de bois.

—Oui, oui, je m'en rappelle.

—Nous verrons ça demain.

Quelques temps après, le pauvre idiot fut reconduit à sa salle; il courut dans un coin et il se mit à répéter à voix basse son âge, son nom et celui de sa mère, de peur de les oublier, tant il craignait de ne pas avoir son petit cheval de bois.

Le docteur Rivard retourna à son logis d'un pas leste et joyeux ; il avait mieux réussi qu'il n'avait osé l'espérer.

Si vous voulez maintenant entrer avec le docteur dans son cabinet, nous pourrons peut-être avoir une explication des motifs qui l'avaient fait agir ainsi, à l'Hospice des Aliénés.

Le docteur, en entrant dans son cabinet, en ferma la porte à clef, ouvrit une armoire et en retira la petite cassette de maroquin rouge qu'il déposa sur son bureau. Parmi plusieurs liasses de papiers, soigneusement numérotées, il choisit un petit paquet qu'il étendit sur la table. Ils étaient marqués au dos No. 1, No. 3, No. 4.

(*A suivre*)

Almanachs 1914

Les almanachs du Pélerin, Vermot et Hachette sont actuellement en vente aux Librairies Keroack.

Les almanachs Rolland, du Peuple, du Samedi et de St-Boniface seront reçus dans quelques jours.

Page du Cultivateur

L'Alimentation des Volailles

De tout ce qui se rattache à l'élevage de la volaille, voilà un des points les plus importants.

L'alimentation des oiseaux de basse-cour n'est pas une question secondaire comme plusieurs semblent le croire, mais certainement une chose de la plus grande importance, pour assurer une réussite complète à tout éleveur sérieux, qui a pour but de réaliser des bénéfices avec le troupeau de volailles qu'il a sous ses soins.

C'est une très bonne chose que de construire un poulailler convenable, d'après les meilleurs plans donnés, de le situer dans le meilleur endroit possible, dans une bonne orientation, et avec toutes les précautions hygiéniques qu'exige une construction moderne, et enfin de le bâtir avec façade en coton; tout cela est très bien; mais il ne faut pas oublier que la question de l'alimentation des volailles doit être, pour l'éleveur pratique, la chose à laquelle il doit donner la plus grande attention.

Nous ne sommes plus au temps où l'on soignait les volailles machinalement, sans aucune réflexion, où il suffisait de jeter le grain dans le poulailler et tout finissait là.

Aujourd'hui, l'alimentation des volailles est ce qui préoccupe le plus les bons éleveurs, et tout se fait maintenant d'après des expériences sérieuses et des données scientifiques.

Tous les grains n'ont pas les mêmes qualités nutritives. Il y a certains aliments qui contiennent beaucoup de matières azotées, d'autres sont riches surtout en matières grasses, et chaque espèce est appropriée aux résultats que l'on veut obtenir.

Quand il s'agit de l'engraissement des volailles, ou bien qu'on a en vue la production des œufs, il ne faut pas suivre le même mode d'alimentation. La nourriture donnée aux pondeuses n'est pas la même que l'on doit distribuer aux sujets destinés à l'engraissement; car certains grains donnés en trop grandes quantités aux poules que l'on garde pour la production des œufs, nuisent beaucoup à la ponte, des volailles trop engraissées.

Pendant les mois d'hiver, il faut nécessairement une nourriture stimulante et beaucoup plus réchauffante que celle que l'on donne aux volailles durant l'été; ainsi en tout temps de l'année, il faut une alimentation rationnelle, composée de différentes variétés d'aliments.

Le premier but que l'on doit avoir lorsque l'on donne de la nourriture à une poule, c'est de lui conserver la vie, ceci est plein de bon sens,c'est le fait d'ailleurs pour n'importe quel animal auquel on tient; mais ce n'est pas tout de le tenir en santé; et si l'on s'attend de retirer des bénéfices avec les volailles que l'on soigne, il est élémentaire de savoir qu'il faut une plus grande quantité de nourriture qu'on donnerait simplement pour leur conserver l'existence.

Ainsi lorsque l'on a en vue la production des œufs, ou encore un bon rendement de chair, ces deux points exigent une alimentation choisie et rationnelle.

Il ne suffit pas de donner aux volailles de la nourriture en abondance, mais bien de la distribuer en quantité suffisante, et toujours de bonne qualité. C'est un bien mauvais calcul que d'acheter à bas prix, des grains avariés, et de les faire manger aux volailles, car très souvent ces grains ne contiennent que très peu d'éléments nutritifs, et sont de nature à nuire à la santé des pondeuses.

On doit toujours s'assurer de la qualité des grains que l'on achète, et donner une alimentation variée autant que possible. De cette manière on peut s'attendre à retirer certainement des profits de l'élevage des volailles.

Il ne faut jamais oublier que dans l'alimentation des oiseaux de basse-cour, trois choses sont essentielles pour les tenir constamment en bonne santé: il leur faut une nourriture végétale, animale et minérale.

J. A. Lepage.

Les Charbons Chez les Plantes Cultivées

Le directeur des fermes expérimentales estime que les maladies charbonneuses causent chez les plantes cultivées du Canada une perte annuelle pouvant s'évaluer à quinze millions de dollars. On pourrait l'éviter en grande partie si l'on connaissait mieux la nature de ces maladies et si l'on y apportait les remèdes voulus.

Pour apprendre aux cultivateurs à protéger leurs champs, le Ministère de l'Agriculture a publié, sous une forme très simple, un traité très complet qui constitue le bulletin 73 de la série des fermes expérimentales. L'auteur, M. H. T. Gussow, botaniste du Dominion, y a étudié à fond le sujet: il ne se contente pas de décrire, à leurs diverses phases, les charbons affectant le blé, l'orge, l'avoine, le maïs et le millet; il étudie également les manières dont l'infection se propage ainsi que les remèdes préventifs et curatifs ayant donné de bons résultats. Cet ouvrage, qui comporte environ cinquante pages de texte avec de nombreuses illustrations à l'appui, est envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande. S'adresser au Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Communiqué.

Des Valeurs et des Prix en Agriculture

(Suite)

Le XIXè siècle a donc été dans sa plus grande partie, jusqu'en 1870, une période de stabilité relative pour la valeur du froment. Ses variations, suivies avec beaucoup de soin, ont de plus manifesté une tendance bien caractérisée à un rapprochement toujours p lus grand du cours moyen, aussi bien entre les bonnes et les mauvaises années que d'un point à l'autre du territoire. Le nivellement du prix du blé s'est affirmé dans l'espace comme dans le temps, plus complètement dans l'espace que dans le temps. Il n'y a qu'un avis sur ce point. Dans les années de pénurie, on pouvait autrefois déterminer le courant des blés, dans l'intérieur du pays, en consultant les prix des différentes places. Leur taux s'élevait assez régulièrement en 1812, 1817 et 1847 de Marseille à Strasbourg; il indiquait ainsi l'intensité et la destination des importations. Son uniformité est maintenant devenue telle chez nous, grâce au développement de voies de communication et aux progrès du commerce, que les différences des cours d'un endroit à l'autre résultent plutôt de la qualité des grains que des difficultés d'approvisionnement. Ce n'est qu'avec les nations distantes que se retrouvent encore des prix éloignés, mais toujours moins opposés que dans le passé. De l'intérieur du pays, leur régularité s'est étendue au monde entier petit à petit. Sous l'influence des mêmes causes; on ne saurait s'en plaindre. Sous ce rapport la situation des Etats-Unis reste bien inférieure à la nôtre comme le montre le livre de M. Roma, sur les blés d'Amérique.

A partir de 1871 commence, pour ainsi dire, une nouvelle période de notre histoire. Les tristes évènements, dont le souvenir s'impose constamment à notre mémoire, séparent nettement les années antérieures de celles qui suivent. C'est une date naturellement indiquée comme point de départ pour des recherches nouvelles. Dans cet intervalle de 40 ans qui nous sépare de la conclusion de la paix avec l'Allemagne le prix du blé a déjà passé par des degrés bien opposés. Il a eu ses mouvements de cherté et ses moments de bon marché. Ses mouvements ont souvent provoqué autant d'émotion que s'ils avaient été complètement imprévus. On aurait pu croire qu'ils se persécutaient pour la première fois. D'avril à juillet 1874, les inquiétudes que provoquaient l'exagération des cours du blé, qui atteignait 37 à 38 francs le quintal métrique, arrivaient à leur comble; trois mois plus tard, on se récriait contre son avilissement. Le retour graduel des prix normaux a fait taire les appréhensions jusqu'en 1878; une nouvelle dépréciation a amené de nouvelles plaintes que n'a pu rapidement calmer la hausse continue qui n'a cessé de faire des progrès depuis le commencement de 1879. Pendant plusieurs mois le blé a dépassé 30 francs; il a atteint 32 et 33 sur plusieurs places et l'agitation entretenue vraisemblablement par la perspective d'un remaniement de notre régime commercial, fut presque aussi vive que six mois auparavant.

Les cultivateurs sont prompts à s'alarmer. Chaque fois que le prix du blé a diminué, ils se sont montrés effrayés et le même phénomène a toujours ramené les mêmes conséquences. Les leçons de l'expérience n'ont rien pu y faire; il n'y a pas eu de dépréciation dans ce siècle qui n'ait été considérée comme devant être définitive. En vain, les évènements sont-ils venus contredire ces prévisions pessimistes pour la culture, elles reparaissent de nouveau quand les circonstances y ramènent les esprits. Sont-elles plus fondées aujourd'hui qu'autrefois? Il serait au moins imprudent de l'avancer légèrement.

En fait, en dépit d'importations dont le montant représente une valeur de plus de 800 millions de francs, le cours du blé est resté supérieur à celui de 1875. La courbe de ses fluctuations, tracée d'après les renseignements fournis par le *Journal d'Agriculture Pratique* en témoigne d'une manière indiscutable et cependant l'année 1875 a été marquée par l'excédant des exportations. Sous la seule pression de notre récolte, on doit s'attendre à voir des prix moins élevés que ceux de cette dernière campagne. L'affluence des blés étrangers n'est pas du reste sans précédents. En 1871, elle a atteint a peu de chose près, les mêmes proportions. La producton n'avait pas été sensiblement plus forte; les prix sont descendus peu à peu au taux actuel pour s'abaisser sensiblement au-dessous, quatre mois avant la récolte de 1872.

P. Renaud.

(A suivre)

NOTICE

NOTICE is hereby given that application will be made at the next session of the Legislative Assembly of the Province of Manitoba for the passing of an Act to incorporate the Society of Mary, Province of St. Louis, St. Boniface, Manitoba.

Dated at Winnipeg, this Fifth day of December, A.D. 1913.

NOEL BERNIER.
Sollicitor for the Applicants.

Prolongement du Temps

AVIS est par les présentes donné, que le temps pour la réception des soumissions pour la construction de quai dans le port de Victoria, C.B., est prolongé jusqu'à jeudi, le 8 janvier, 1914.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des travaux Publics,
Ottaw, le 9 décembre 1913.

AVIS

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CENTRAL DU CANADA

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer sous le nom de Compagnie de chemin de fer Central du Canada, autorisée à tracer, construire et mettre en service une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, dans une direction généralement nord-ouest *via* Yorkton, Saskatoon et Battleford jusqu'à la cité d'Edmonton, dans la province d'Alberta; construire et mettre en service des élévateurs, entrepôts, etc., et faire les opérations d'entreposeurs et construire et exploiter des lignes de télégraphie et de téléphone et exiger des péages pour ce service, et émettre une partie du capital-actions comme actions-priorité.

Daté à Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 6e jour de novembre A.D. 1913.

PRINGLE & GUTHRIE,
Citizen Building, Ottawa,
Solliciteurs de la requérante.

3–7

AVIS

On demande un Secrétaire-Trésorier pour la Municipalité de Ritchot; doit savoir le français et l'anglais; devra entrer en fonction le 1er Janvier 1914. S'adresser par écrit à G. T. Landry, Secrétaire-Trésorier, St. Norbert, où à M. P. Lagassé, St. Adolphe, Man.

VEILLEES DE NOEL

FRAGMENTS

Dehors, c'est un confus murmure, un vague bruit,
On dirait un léger bourdonnement d'abeille,
Et, dans la chambre tiède et bien close où je veille,
J'écoute au loin sonner la messe de minuit.

... ...
... ...

Car mes soirs de Noël les meilleurs, je les eus
Alors qu'innocemment—Bonne Vierge, pardonne !—
Je confondais un peu ma mère et la Madone,
Et quand j'étais pour elle un peu l'Enfant-Jésus.

Elle m'avait montré, dans un livre d'images,
Saint-Joseph s'appuyant, las, sur son grand bâton,
Les rustiques pasteurs sous leurs peaux de mouton,
Et coiffés de turbans somptueux, les Rois Mages.

Comme il s'était gravé dans mon cerveau tout neuf,
Cet enfant radieux dans cette étable sombre
Où, sur le mur croulant, se dresse et grandit l'ombre
Des oreilles de l'âne et des cornes du boeuf !

Je retrouve aujourd'hui l'impression première.
A genoux, cils baissés, devant le cher petit,
La Vierge est là, priant son Fils qui resplendit
D'une mystérieuse et céleste lumière.

Je le vois comme alors, le divin nouveau-né :
Dans un geste charmant qui bénit et qui joue,
De sa petite main il caresse la joue
Du pâtre en cheveux gris devant lui prosterné.

Ou bien, si gracieux, nu malgré la nuit fraîche,
Il se roule en tenant à plein poing son orteil,
Et son corps potelé brille comme un soleil
Et transforme en rayons les pailles de la crèche.

C'est ainsi que la Foi, comme éclôt une fleur
Naquit en moi, candide, ingénue, instinctive,
Quand je balbutiais la prière naïve
Des tout petits : "Mon Dieu, je vous donne mon coeur !"

Et quand dans ma couchette, enfant faible et malade,
Ma mère me voyait tendre, avec un soupir,
Mes deux mains vers Jésus, avant de m'endormir,
Pour l'embrasser ainsi qu'un petit camarade.

... ...
... ...

Mais, ce soir, écoutant les cloches bourdonner
Derrière les épais rideaux de ma fenêtre
Je songe à la bonté du Dieu qui ient de naître
Et j'ai le ferme espoir qu'il veut me pardonner.

Debout dans le giron de la Vierge Marie,
Il m'accueille et m'absout d'un geste, en souriant.
Et, comme les bergers et les rois d'Orient,
Plein d'amour, devant lui je m'agenouille et prie.

FRANÇOIS COPPEE.

UN REVEILLON DE NOEL SOUS LES TROPIQUES

Les Souliers de Noel

I

LE 25 décembre 1877, la corvette à voiles *La Cornélie* se trouvait par le travers du tropique du Cancer; elle courait presque, vent arrière ; une brise assez forte la servait à merveille. C'était un joli spectacle de la voir fendre l'écume, ses grandes voiles gonflées à bloc; on aurait dit qu'elle glissait sur les flots; gracieusement inclinée sur bâbord, elle filait, filait.

Parmi les hommes d'équipage, se distinguait un joyeux luron qui avait nom de Paul Bobou; il était né dans le midi de la France à Palavas-les-Flots.

Ce Bobou était l'être le plus insouciant que la terre et la mer pussent porter; toujours joyeux, il gardait sur sa physionomie ouverte une sérénité à nulle autre pareille.

La discipline ! il s'en moquait. Peu lui importait d'avoir une chemise déchirée, un bourgeron zébré de taches de goudron, un pantalon attaché à la diable avec des bouts de filin; admonestations, punitions, privations de vin et de tafia, rien n'y faisait; il prenait tout à la blague; cœur d'or et excellent garçon au surplus, il n'avait pas son pareil, pour égayer les longues soirées du gaillard.

Ces qualités précieuses lui avaient attiré toutes les sympathies.

Non, cependant; il y avait un homme à bord avec qui "ça n'allait pas": c'était le *capitaine d'armes*. Pour les profanes, il faut dire que ce gradé, qui n'est qu'un simple sous-officier, représentait sur les bâtiments de l'Etat, à cette époque déjà lointaine, le chef incontesté de l'ordre: tour à tour gendarme, sergent de ville ou agent de la Sûreté

Donc, Fliquot (c'était le nom du capitaine d'armes) en voulait gros au lascar Bobou.

Le commandant de la corvette, vieux loup de mer, marin hors ligne, et excellent homme, avait résolu de fêter par un joyeux réveillon la nuit de Noël; et ce projet, cela va sans dire, avait été accueilli avec grand enthousiasme par tous; pensez donc ! un réveillon sous le tropique, et par 30 degrés au-dessus de zéro; c'est ça qui ne serait pas banal.

Le vieil officier avait même poussé la sollicitude jusqu'à dresser le menu: Poisson, lard, endaubage, zébu aux frites, vin, café et tafia; un vrai balthazar, quoi !

Avec une ardeur sans pareille, tout le monde rivalisait d'entrain.

Bobou, lui, rayonnait; dans le petit réduit servant de poste à la timonerie, il mettait ses méninges en capilotade pour dresser la "partie concert" dont il devait, bien entendu, faire seul presque tous les frais.

Depuis déjà quelques instants, des nuages de mauvais augure tachaient légèrement l'horizon; cependant la journée s'écoula normalement. Des regards inquiets avaient bien de temps à autre, scruté l'azur, des hochements de tête significatifs s'étaient bien produits ça et là, mais enfin, quoi ! on n'y pouvait rien si le temps se gâtait. Et puis, il y avait ces sacrés effluves culinaires qui, s'échappant de la batterie, chatouillaient agréablement les narines et dissipaient tout souci.

A l'heure indiquée, tout le monde se trouva réuni autour des tables dressées dans la batterie: des coups de roulis et du tangage secouaient assez brutalement la corvette, mais bah! à cette heure, on n'y prêtait qu'une attention secondaire, tout était à la joie.

La fête battait son plein. Le commandant passait de table en table, et constatait avec une satisfaction visible que tout allait à souhait et que les hommes de l'équipage s'escrimaient de leur mieux, la fourchette à la main.

On allait passer au café; déjà, même les quarts étaient prêts; Bobou, debout entre deux canons, se préparait, à la grande joie de tous, à attaquer le No. 1 du programme, quand soudain un énorme paquet de mer, passant par-dessus le bastingage s'aplatit avec un *floucht* sinistre sur le pont, déversant copieusement par les écoutilles sa cataracte intempestive.

Au même instant des coups de sifflet stridents retentirent pendant que l'officier de quart, agrippé à la dunette, lançait à pleine voix :

—Tout le monde en haut ! A serrer les basses voiles! et les perroquets ! A dépasser les mats de perroquet! à prendre deux ris dans les huniers!

L'équipage, électrisé par ces appels impérieux, fut tôt debout et se précipita sur le pont.

Les manœuvres ordonnées s'opérèrent rapidement, et peu après, la *Cornélie*, n'ayant plus que son hunier réduit et son petit foc, se mit à exécuter un cavalier seul, si j'ose m'exprimer ainsi.

Des paquets de mer monstrueux passaeint pardessus bord; chacun s'empressait de faciliter l'écoulement de l'eau qui, ballottée de tribord à bâbord, transformait le pont en un lac.

II

Bobou, lui, avait son rôle assigné, très périlleux, certes, mais il y tenait à ce poste "plaing de perilss," comme il disait.

Il était chargé de mettre les chaînes de paratonnerre à l'eau. Ces chaînes, dévalant du haut des mâts, étaient en temps ordinaire gainées dans les haubans; dès le grain ou l'orage elles devaient être mises à la mer.

Donc, notre matelot avait déjà paré la misaine et le grand mât, il en était à l'artimon.

—Mille tonnerres! nom de cinq cents boulets de canon! hurlait Bobou qui, agrippé par un bras passé dans un hauban, ne parvenait pas à défaire la gaine de la chaîne.

—Ça, c'est pas chouette, petit Jésus! tu aurais bien pu attendre à demain pour nous envoyer ton sapré grain; si c'est là ton cadeau, foi de Bobou, je ne t'en fais pas de compliment.

Et il jurait, tout en s'acharnant sur sa chaîne.

Tout à coup, dans le sifflement du vent, il perçut une voix narquoise qui lui criait :

—Eh bien ! mon rossard, tu as dû rengainer tes chansons ; j'ai bien peur que tu ne te passes de café, et de tafia, donc !

En attendant ces paroles, Bobou se retourna, furieux, et distingua confusément la figure de son ennemi le capitaine d'armes.

—Ta bouche ! ! ! hurla notre pitchoun; la paix! la nuit n'est pas finie, et nous avons encore du temps devant nous.

Et il reprit sa besogne.

Tout en travaillant, une idée baroque lui vint: de son bras resté libre, il défit son gros soulier et, d'une voix perçante, il cria à travers l'espace de toute la puissance de ses poumons :

—Petit Jésus, je n'ai pas de cheminée à ma disposition. Pardonne-moi d'user du seul moyen qui soit en ma possession! Apportenous vivement le calme pour nous permettre de pouvoir boire notre café.

Et d'un geste vigoureux, il projeta son soulier dans les flots.

—Deux jours de fers à l'apprenti timonier Bobou, pour avoir jeté à la mer un objet d'habillement, ricana une voix à côté de lui.

—Encore toi, païen! répliqua notre gaillard. Tu ne vois donc pas que c'est pour le petit Jésus ?

Et, pour accentuer sa supplique, il défit sa deuxième chaussure, et lui fit suivre le même chemin qu'à la premièere.

—Deux! c'est pas de trop, n'estce pas, petit Noël ?

A cet instant précis, et comme si son geste en avait été le précurseur, un éclair aveuglant éclaira l'horreur de la tempête entièrement déchaînée, en même temps qu'un coup de tonnerre déchirait l'air. La foudre venait de tomber sur l'artimon, et le fluide, suivant la chaîne, effleurant en passant le nez de Fliquot, en un plouff effrayant s'abîmait dans les flots.

Bobou, une seconde auparavant, avait terminé son travail. Le sous-officier aveuglé s'était rejeté en arrière; mais, dans sa précipitation, il avait perdu l'équilibre et était tombé sur le pont, un peu violemment peut-être car il restait là tout étourdi.

Quant à Bobou, d'instinct il s'était plaqué contre la muraille du bastinage.

Tout danger étant passé, il remonta précipitamment sur le pont.

Il se tordit littéralement à la vue de Fliquot qui, les jambes empêtrées dans des cordages, faisait des efforts inouïs pour sortir de cette situation humiliante pour un capitaine d'armes.

Au même instant, la voûte céleste creva et une trombe diluvienne se mit à tomber, inondant copieusement l'adjudant.

. . . .

—Parfait, Pitchoun, cria le maître d'équipage qui avait assisté à cette scène tragi-comique. C'est bon signe, après la pluie, le beau temps, dit le proverbe. C'est ton geste heureux, mon petit, qui est cause de tout cela. Va, nous prendrons le café !

En effet, la pluie diminua d'intensité, les vagues se calmèrent progressivement, et peu après une houle assez forte fit place au bouleversement des flots !

C'était la fin.

L'officier de quart fit rétablir la voilure, la corvette reprit le vent, et bientôt elle bondit sur les flots.

—Tout le monde en bas ! Attrape à finir le réveillon ! criait joyeusement le commandant.

L'équipage mit le même empressement, à descendre dans la batterie et bientôt le café coula à flots dans les quarts tendus au maître coq qui n'avait pas assez de bras pour satisfaire tout le monde.

L'HOMME DE BOSSOIR.

ENCAN DE LIMITE A BOIS COUVRANT LES TERRES DU DOMINION.

LE droit de coupe de bois avec licence dans la Circonscription No. 1682 comprenant les terrains suivants dans la Province de Saskatchewan, sera offert à l'encan public sur une mise à prix de $3,418.85 comprenant les frais d'arpentage, à 2 heures p.m., Mercredi 11 Février 1914 à l'office de l'Agent du Bois du Dominion à Winnipeg.

La Circonscription boisée No. 1682, située dans la Province de la Saskatchewan comprenant quatre blocs, située dans les Towships 44 et 45, rang 10 et Towships 45, rang 11 ouest du 2ème Méridien, comprenant un acréage de 17.84 milles carrés plus ou moins ainsi que décrit sur un plan d'arpentage, approuvé par l'Arpenteur Général, daté du 8 septembre 1913 et classé au Département de l'Intérieur des Terres à Bois et à Foin.

L alicence ne sera accordée que lorsque le plein montant de l'achat et le loyer de la terre pour la première année auront été payés.

Les conditions de payment, le taux du loyer, etc., sont contenus dans les Règlements des Bois, une copie peut être obtenue sur demande au soussigné où à l'Agent du Bois de la Couronne, à Winnipeg. Une épreuve en bleu indiquant la situation de la Circonscription sera fournie sur demande.

B. L. YORK,
Contrôleur.
Branche des Bois et Gazons.
Département de l'Intérieur,
Ottawa 11 novembre 1913. 4

NOEL

Jadis et Aujourd'hui

LA NOEL ROMAINE

DANS L'ANTIQUITÉ, AU MOYEN AGE

Pendant ces fêtes à Rome, les tribunaux étaient en vacances. On ne pouvait exécuter les condamnés. On cessait les hostilités. Les esclaves prenaient la place de leurs maîtres, qui les servaient à table. Puis, coiffés du bonnet d'afranchi, ils parcouraient la ville en chantant, et ils s'enivraient souvent.

Il était d'usage, parmi les patriciens et les chefs de famille de moindre caste, d'offrir des présents aux différents hôtes de leur demeure, et d'en recevoir à leur tour quelques témoignages de bon vouloir. Certains riches payaient les dettes de leurs amis. On voyait même des propriétaires faire remise du loyer échu à leurs locataires.

Au Moyen Age, où la foule vivait de la fête de l'église, la fête de Noël était la première et la plus grande des réjouissances populaires. Le clergé et le peuple unissaient leurs efforts pour donner aux églises une décoration rustique. On y amenait un bœuf et un âne, et des personnages vivants représentaient l'enfant, la Vierge, Saint-Joseph et les bergers. On mêlait aux processions les chants, et même les festins.

Certains de ces usages persistèrent longtemps, comme la coutume qu'avait le peuple de France de crier : Noël ! Noël ! à tout heureux événement : naissance d'un héritier du trône, arrivée d'un souverain... ; comme enfin l'usage de la *veillée de Noël*, pendant laquelle des enfants chantaient des refrains naïfs, tandis qu'une buche flambait dans le foyer.

LA BUCHE DE NOEL

Dans certaines provinces on retrouve encore la bûche de Noël. *L'Almanach du pauvre Robin*, publié vers le milieu du XVIIe siècle, recommandait de s'y prendre dès les premiers jours de décembre pour couper, faire sécher et apprêter la bûche. A cette époque, le charbon de terre était à peu près inconnu, et le foyer, qui était un vaste espace, largement ouvert, permettait de consumer un tronc énorme.

Durant que la bûche brûlait, les offenses, les inimitiés, les rancunes, devaient s'effacer au cœur de ceux qui regardaient, ou qui portaient à leurs lèvres la liqueur chauffée à sa flamme. On ne laissait jamais les tisons se consumer entièrement. On les conservait bien précieusement, et ils servaient à allumer la bûche de l'année suivante.

NOEL EN ANGLETERRE

Dans une revue publiée en 1795 se trouve le détail d'un gai divertissement qui avait lieu chaque année à Ashtow, antique et belle demeure située près de Birmingham.

Après le souper, on apportait une table et les deux plus anciens serviteurs de la maison venaient gravement y prendre place. Au milieu de la table se trouvait une grosse miche de pain bis, sur laquelle on avait collé cingt pièces d'argent, toutes neuves. A côté se trouvaient divers mets et rafraîchissements destinés à être servis aux domestiques.

Lorsque tout était prêt, on amenait un à un tout le personnel de la maison, hommes et femmes, soigneusement voilés et enveloppés d'un large drap de grosse toile. Chacun était conduit vers la table et posait la main sur le pain. Personne ne disait mot, tous gardaient une immobilité complète. L'un des juges mettait un nom sur la personne à qui appartenait la main étendue. Le second juge essayait de deviner à son tour et le premier juge avait droit encore à dire un nom. Si quelqu'un d'entre eux avait deviné juste, on remmenait la personne voilée, qui ne remportait de là que les quolibets de l'assistance, et en en introduisait une autre. Quand les deux juges s'étaient trompés, le voile se levait et le visiteur, recevant une pièce d'argent, la prenait en s'inclinant bien bas, puis se retirait, pour faire place à un autre.

Dans un petit coin paisible du comté d'York, les enfants des écoles se réunissent ne petites troupes. Ils se munissent d'une sorte d'accordéon appelé un "concertina" et viennent chanter aux portes.

A peu près toutes les nuits du temps des fêtes, les joueurs de sérénades parcourent les rues malgré la neige et les rafales, dans l'espoir que par respect pour les vieux usages, quelques-uns se montreront généreux lorsqu'ils viendront dire le lendemain : "N'oubliez pas, s'il vous plaît, les donneurs de Sérénades."

Dans toute l'Angleterre, les fêtes de *Christmas*, qui correspondent à la fois à notre Noël et à notre Jour de l'An, sont très populaires. Elles se célèbrent surtout par de gais et interminables repas, et une hospitalité large et joyeuse. C'est par excellence la fête des enfants, et l'Anglais considère que n'avoir pas de quoi célébrer le Christmas constitue le plus grand des maux.

NOEL EN FRANCE

Outre les épisodes de la crèche dans les églises, trois coutumes du temps passé demeurent aujourd'hui en France: *La messe de minuit, l'arbre de Noël*, qui est une réjouissance enfantine et *Le réveillon*, si rempli d'entrain, et qui donne lieu parfois aux mêmes excès que la gaieté de nos pères.

Tout le monde connait l'arbre de Noël, ce petit arbuste vert auquel on attache des friandises et des jouets pour les enfants.

Les enfants connaissent aussi le bonhomme Noël, ce personnage céleste chargé de la distribution des friandises et des jouets aux enfants sages, et son compagnon le père Fouettard, qui porte les verges laissées en souvenir aux enfants désagréables. On représente le bonhomme Noël avec une grande barbe blanche et un manteau à capuchon couvert de neige. C'est par la cheminée qu'il envoie ses cadeaux, dans le soulier qui a été disposé le soir à cet effet.

Le bonhomme Noël est parfois remplacé dans ses fonctions par le petit Noël, représenté sous la forme de l'enfant Jésus.

Un dicton:

Quant à Noël on voit les moucherons
A Pâques on voit les glaçons

signifie que si l'hiver est tardif et qu'il fait assez doux à Noël pour que les mouches volent à l'air, le printemps sera glacial et les jeunes pousses seront détruites par des gelées tradives.

La Dinde

Elle se pavane au milieu de la cour, comme si elle vivait sous l'ancien régime.

Les autres volailles ne font que manger toujours n'importe quoi. Elle, entre ses repas réguliers ne se préocupe que d'avoir bel air. Toutes ses plumes sont empesées et les pointes de ses ailes ravent le sol, comme pour tracer la route qu'elle suit. C'est là qu'elle s'avance et non ailleurs.

Elle se rengorge tant, qu'elle ne voit jamais ses pattes.

Elle ne doute de personne et dès que je m'approche elle 'imagine que je veux lui rendre mes hommages.

Déjà elle glougloute d'orgueil. Noble dinde, lui dis-je, si vous étiez une oie j'écrirais votre éloge, comme le fit Buffon, avec une de vos plumes. Mais vous n'êtes qu'une dinde.

J'ai dû la vexer, car le sang monte à sa tête. Des grappes de colère lui pendent au bec. Elle a une crise de rouge. Elle fait claquer d'un coup sec l'éventail de sa queue et cette vieille chipie me tourne le dos.

Les lecteurs qui ont des annonces dans notre journal et qui désireraient y opérer certaines modifications sont priés de nous envoyer ces dernières au moins le (mardi matin), s'ils désirent les voir paraître le mercredi suivant.

Soumissions pour les Approvisionnements Indiens.

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Tender for Indian Supplies" seront reçues au département jusqu'au mardi 6 janvier 1914 à midi, pour la livraison des approvisionnements aux indiens pendant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1915, droits payés à divers points au Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formes de soumissions contenant tous les détails peuvent être obtenues sur application au soussigné. Aucune soumission même la plus basse ne sera obligatoirement acceptée.

Les journaux insérant cet avis sans autorisation préalable du Département ne seront pas payés.

DUNCAN C. SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes.

Département des Affaires Indiennes, Ottawa, Ont., 1 décembre 1913.

CHEMIN DE FER "ALL RED LINE

AVIS est par ces présentes donné qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada à sa session prochaine, afin d'obtenir un Acte constituant une compagnie sous le nom de *All Red Line Railway Company*, et lui donnant le pouvoir de tracer, construire et exploiter une ligne de chemin de fer à partir d'un point sur la ligne de démarcation entre la province de Québec et le Labrador, à l'ouest du cap Saint-Charles sur l'océan Atlantique, via le lac Ashuanipi et l'extrémité méridionale du lac Mistassini au passage du chemin de fer Ottawa et Ungava, localisé, jusqu'à la ligne de démarcation entre Québec et Ontario, pour la traverser près de la rivière Harricanaw; de là vers l'ouest, franchissant la rivière Albany à proximité de la chute Martin; jusqu'à la ligne de démarcation entre Ontario et Manitoba au sud du lac des Iles; de là dans la direction nord-ouest et passant au nord du lac Winnipeg, jusqu'à la ligne de démarcation entre Manitoba et Saskatchewan ; de là, vers l'ouest passant au nord du lac Montréal et traversant la ligne de démarcation entre Saskatchewan et Alberta, jusqu'au débarcadère d'Athabasca; de là, continuant vers l'ouest, jusqu'au débarcadère de la rivière de la Paix; de là, via la rivière de la Paix et Dunvegan jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique; de là; vers l'ouset, via la rivière de la Paix, et vers le sud, via la rivière des Panais jusqu'au Fort McLeod; de là, dans la direction sud-ouest, via le fort Saint-Jacques, le fort Fraser, la rivière Nechaco et la rive sud de la rivière Dean jusqu'à un point terminal à la tête du bras de mer Dean, à l'est de l'île du Roi sur l'océan Pacifique; avec lignes secondaires (1) d'un point sur la voie principale en projet, à partir de la chute Martin, dans la direction sud-ouest, jusqu'à la ville de Winnipeg; (2) à partir de la ville de Winnipeg, dans la direction nord-ouest, jusqu'à un point sur la voie principale en projet, près du lac de l'Orignal; (3) à partir d'u npoint sur la voie principale en projet dans la vallée de la rivière de la Paix, par la route la plus praticable, jusques dans le territoire du Yukon; (4) à partir de la ville de Québec juhqu'à un point sur la voie principale en projet; aussi, de ocnstruire et exploiter des lignes télégraphiques et téléphoniques et prélever des charges pour ce service; de développer et fournir la force électrique ou autre puissance et énergie, disposer de l'excédant produit et prélever la location et les charges pour ce service; de construire, acquérir, fréter, exploiter et mettre en service des paquebots ou autres vaisseaux de tous genres, et d'accomplir tout autre acte nécessaire et circonstaintiel relativement à ce que ci-dessus.

Prescott, Ont., le 13 novembre 1913.

J. K. DOWSLEY,
Solliciteur des pétitionnaires.

4-8

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'iceiui chaqu année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de sen homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.

La Guignolee au Profit des Pauvres



Son Président battant la marche, le "*Voyageur*" court la Guignolée pour les Pauvres.

Il fallait les voir .

Ils étaient, nos *Voyageurs*, environ cinquante, qui se sont divisés en trois équipes et qui ont ainsi parcouru nos rues en chantant à chaque porte :

Bonjour le maitre et la maitresse
Et tous les gens de la maison
Nous avons fait une promesse
De v'nir vous voir une fois l'an,
Un' fois l'an... Ce n'est pas grand chose
Qu'un petit morceau de chignée.

Un petit morceau de chignée,
Si vous voulez,
Si vous voulez rien nous donner
Dites-nous lé.
Nous prendrons la fille ainée,
Nous y ferons chauffer les pieds !
La Ignolée ! La Ignoloché !
Pour mettre du lard dans ma poche.

Les bandes joyeuses étaient suivies d'une voiture portant chacune une ribambelle de lanternes chinoises. Les cadets du Sacré-Cœur avaient fourni les cors de chasse; et de huit heures et demie à onze heures du soir on entendit dans le vieux Saint-Boniface les joyeux ignoleurs. On se serait cru à cinquante années en arrière. A tous les foyers on fit grand accueil à ces messieurs costumés de blanc. A certains endroits cela prit un caractère touchant, tellement la charité est grande à Saint-Boniface, même chez les plus humbles.

Ceux qui chantaient ainsi s'appelaient :

J. B. Leclerc, A. C. LaRivière, Alex. Bernier, J. E. Fontaine, Jos. Vermander, Alb. Auger, A. Prendergast, Arthur Vermander, G. Ducharme, A. Schwartz, J. O. Leclerc, A. Guilbault, H. Collin, M. L. Bétourney, J. C. Leclerc, Ed. Coutu, G. Senécal, J. Guilbault, E. Provencher, A. Pelletier, P. Senez, S. Pelletier, A. Lévêque, M. Pelletier, J. O. E. Lévêque, P. E. Prendergast, Geo. H. Bérubé, Albert Manny, Geo. Marcoux, A. Pelletier, W. N. Labelle, J. C. Renaud, A. Cousineau, E. L. Bétournay, Léo Ducharme, Geo. Deemens, Léopold Cusson, Lucien Delagrave, J. B. Pelletier, Albert Leclerc et la mascotte Arthur Leclerc.

Les pauvres de la Saint-Vincent de Paul recueillirent de cette tournée près de quatre cents piastres, argent ou nature.

Après la marche les joyeux raquetteurs se réunirent dans la salle Leclerc, c'est-à-dire chez leur populaire et si dévoué président, M. J. B. Leclerc, qui avait dans les yeux un véritable air de fête.

Tout s'est enchaîné pour faire de cette Guignolée une démonstration réussie de a jusqu'à z. Ainsi à leur arrivée à la salle les raquetteurs, assez fatigués, se trouvèrent face à face avec un magnifique et chaud réveillon qui leur était offert par M. Antoine Gauvin.

Les voitures qui recueillirent les offrandes avaient été prêtées par M. L. J. Collin, président de la Saint-Vincent-de-Paul, et par M. l'échevin Pelletier.

Le Manitoba félicite le président du Club de Raquette, "Le Voyageur," d'avoir ressuscité parmi nous, à des fins de charité, cette caractéristique randonnée de la Guignolée. Le public si souvent invité à souscrire pourtant, a donné généreusement, parce que les guignoleurs demandaient pour les pauvres. Et les pauvres de Saint-Boniface auront cette année, leurs étrennes.

NOEL 1913

MESSES DE MINUIT

A LA CATHEDRALE
DE SAINT-BONIFACE

Minuit Chrétiens—Noël ... . *J. Adam*
Soliste, E. Beaudry.
Mese des Rois Mages .. ..*Alfred Pilot*
Solistes: J. A. Ferland, Paul Taillefer, E. Beaudry, Jos. Clément et C. C. Bernier.
Credo—du Saint-Esprit. *J. B. Mazingue*
Soliste, Jos. Clément.
Offertoire—Puer Natus est. .*R. Poisson*

MESSE DE L'AURORE

Dans la nuit étoilée... ... ... *Gravier*
Soliste, E. Beaudry.
Cantiques—Anciens Noëls.

MESSE DU JOUR

Messe Royale.. ... ... *H. Dumont*
Vêpres solennelles. Salut solennel.

IMMACULEE CONCEPTION

O Sainte Nuit ... ... *Adam*
Soliste, Mme C. T. Cardinal, soprano.
Deuxième Messe en C majeur.
Quartette solo et chœur—*Paolo Lavialla.*
Offertoire—"Adeste Fideles"—*Novello.*
Solistes—Mme C. T. Cardinal, soprano; Mlle E. Corrigan, contralto; Mme Bissett, Mlle V. Corrigan, J. Elia, F. Matthew, ténors; P. Matthew, T. Quigley, basses. Organiste, Mlle L. Marhinski. Directeur, C. L. Cardinal.

ST. EDOUARD

"Adeste Fideles"—La Congrégation.
Kyrie Eleison—Messe de Farmer en Si Bémol.
Gloria in Excelsis—Farmer.
Credo—Farmer.
Offertoire—"O Sainte Nuit"—Adam.
Soliste, Mme Prowd.
Sanctus—Farmer.
Benedictus—Farmre.
Agnus Dei—Farmer.
Morceau de sortie par l'orchestre.
Solistes—Mme Noël, Mme Daniels et Mlle Luce, sopranos; Miles O'Donohue et Grace Luce, altos; MM. Kane et Fenton, ténors; M. Luce, basse.
Directeur, J. P. O'Donnell.

ST. IGNACE

Les cérémonies habituelles aux messes de minuit auront lieu cette année à l'église St. Ignace.

Le chœur exécutera la messe de Weber en Sol.

Les solistes seront: Soprano, Mlle Lillie Mallot; contralto Mlle Helen M. Perkins; basse, M. Maurice Selley; baryton, M. W. J. Walsh.

Durant l'offertoire le chœur exécutera le Noël de Gounod.

Organiste, Mme L. A. Farley. Maître de chapelle, J. Perkins.

Le Bureau Consultatif

Nous voyons avec plaisir que le gouvernement Roblin vient d'appeler M. le Dr MacLean, président de l'Université du Manitoba à faire partie du Bureau Consultatif des Etudes.

C'est une preuve que le gouvernement veut s'assurer le concours des meilleures autorités possibles en matières d'éducation.

M. MacLean, chef de l'enseignement supérieur dans cette province, sera de par sa nouvelle fonction à l'*Advisory Board* en mesure de rendre aussi de précieux services à l'instruction élémentaire.

Chez Nous et Autour de Nous

Au Théâtre Walker cette semaine la comédie "Ready Money" ; la semaine prochaine le drame comique "The Bird of Paradise" et à l'affiche "The Glad Eye". Au mois de février il y aura du grand opéra.

Un *arbre de Noël* sera offert aux orphelins de l'Hospice Taché dimanche à quatre heures. Ceux qui ont des dons à faire pour cette œuvre voudront bien les faire parvenir, d'ici là, à Madame Ed. Guilbault, présidente des Dames Patronnesses, rue LaVérendrye.

Le *Norwood Press* a sorti un numéro spécial en couleurs à l'occasion de la fête de Noël. Ce numéro est très joli, et nous félicitons notre confrère,

Le C.P.R. a recommencé à redresser l'élévateur de Transcona-Nord qui s'était effondré l'automne dernier. L'opération durera plusieurs semaines. L'élévateur est tellement penché que cette entreprise est un tour de force, et les ingénieurs des alentours surveilleront le travail avec beaucoup d'intérêt.

Krafchenko a été régulièrement accusé du vol de la somme de $4749.77 à la banque de Montréal à Plum Coulee; aussi du meurtre du gérant de la banque, H. M. Arnold.

Le Collège de Saint-Boniface songe en ce moment à se munir d'un télescope puissant. C'est une œuvre à encourager, car si elle peut s'accomplir elle donnera un prestige nouveau à notre collège. Et Dieu sait si en ce moment nous avons besoin de tous les prestiges pour ne pas être mangés tout rond par ceux qui nous accusent d'être des ignorants et des arriérés.

M. George F. Bryan, de Winnipeg, vient d'être nommé collecteur du Revenu à Winnipeg en remplacement de M. Andrew Strang, décédé.

Jusqu'à présent le C.P.R. a transporté 113,646,400 minots de blé à Fort William.

Les employés du Département des Postets sont au plus fort de leur travail de l'année. La correspondance et les étrennes des fêtes prennent tout leur temps.

M. l'abbé Cecil J. MacNeil a été ordonné prêtre dimanche à l'église Sainte-Marie par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Nos marchands locaux se déclarent satisfaits du commerce des fêtes jusqu'à présent.
Encourageons notre commerce de Saint-Boniface.

On vient de découvrir du gaz à Camrose, Alta.

La ligne du C.N.R. entre Winnipeg et Toronto sera bientôt terminée. On fera le voyage en moins de 48 heures, prétend Sir William McKenzie, président de la compagnie.

Un train à passagers du C.N.R. a sauté hors de la voie à quatre milles environ de Lorette, dimanche matin, à 9.15 hrs. Huit chars ont été détruits où brûlés. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes, ce qui est un fait providentiel. L'accident est dû à un rail brisé.

M. David G. Lowe, gérant de district de la Western Empire Life Assurance Co., est de retour d'un voyage dans les paroisses françaises et il est très satisfait de l'encouragement qu'il a eu.

Nous accusons réception avec remerciements d'un joli calendrier 1914 qui nous a été adressé par l'entreprenante maison de plomberie Charette, Kirk et Compagnie.

Ce soir, messe de Minuit à la cathédrale. Ce sera une solennelle fête religieuse, avec musique spéciale.

On vient de trouver douze cas de picote chez les sauvages de la réserve de Régina. La quarantaine a été aussitôt établie.

Le comte de Lesseps, gendre de Sir Wm. Mackenzie, vient de terminer une fructueuse partie de chasse à Oak Point. Il a tué en quantité des orignaux et des chevreuils.

Les bureaux de poste sont congestionnés par le trafic de Noël et du Jour de l'An.

D'audacieux voleurs se sont introduits dans la nuit du lundi au mardi dans le magasin d'électricité de MM. Marcel Grymonpré et P. Fontaine. Profitant de l'absence momentanée du gardien ils ont brisé un carreau à l'arrière de la bâtisse et se sont emparés d'une certaine quantité de marchandises. La police est dit-on sur leurs traces.

Samedi soir les amis de M. Albert Côté se réunissaient à la salle du Club Laurier pour le saluer à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle A. Lafleur, de Montréal.

Une bourse rondelette, fruit d'une souscription d'amis lui fut présentée, de bonnes paroles lui furent adressées. Ce fut une agréable soirée.

L'honorable Robert Rogers et l'honorable Dr Roche sont arrivés à Winnipeg lundi soir et passeront le jour de Noël à Winnipeg.

Le chef de police de Winnipeg vient de faire installer au coin des rues Main et Portage un timbre mis en communication avec le département du feu; et, quand les pompiers devront passer à cet endroit, le timbre préviendra voitures et piétons, qui feront voie libre. C'est à la fois une manière de sauver du temps et de prévenir des accidents.

Le gérant de la maison Révillon Frères, à Missanabie, Ontario, vient d'être condamné à $5,500 d'amende où à 27 *ans de prison à défaut !* pour possession illicte de peaux de castor et de chat sauvage.

Nos remerciements à la maison Guilbault & Cie., pour l'envoi de leur calendrier: texte, un fort joli minois, en vérité ! ce qui prouve qu'on peut être galant, même en affaires.

La Cusson Lumber Coy., a elle aussi, sorti son calendrier, une superbe chasse.

Un inconnu s'est tiré un coup de pistolet dans la tête, ce matin, à l'hôtel Saint-Georges. Quand on parvint à la chambre du malheureux il était déjà mort.

Colonie Belge

M. Prosper Gevaert est parti en Belgique pour quelques mois avec toute sa famille.

M. Auguste VanHoorenbecke du Club Belge nous quittera également vendredi. M. Félix Menu, vice-président, notre sympathique maître de poste le remplacera pendant son absence.

M. Emeric Taillieu, l'un des gérants de l'hôtel Saint-Georges est allé passer quelque temps aux environs d'Edmonton à Miror Landing où il contrôle de gros travaux sur de futures lignes de chemins de fer. M. et Mme Alphonse de Cagny sont également partis en Belgique pour plusieurs mois. Comme MM. Gevaert et Van Hoorenbecke, ils nous ont dit avoir le ferme espoir d'amener avec eux à leur retour et des capitaux et de nouvoaux et bons colons.

MONSIEUR L. HELIE

Tous ceux qui ont entendu M. Hélie au concert de jeudi, à l'Académie St. Joseph, ont pu constater quel acquisition magnifique nous venions de faire.

Sauf Picardo Martin et Bonci, peut-être, nous ne nous rappelons pas avoir entendu à Winnipeg de tenor aussi complet: voix pure, flexible, harmonieuse, et si *sincère!* On voit que chez ce virtuose l'âme ressent ce que les lèvres disent. Et ce n'est pas un mince mérite. Tant de chanteurs font des prouesses avec leur gosier et nous laissent insensibles parce qu'ils n'ont pas l'émotion du cœur.

Ce n'est pas une réclame que nous faisons à M. Hélie; c'est un devoir que nous accomplissons en signalant à notre population canadienne un artiste authentique.

Nous souhaitons à ce compatriote de réunir autour de lui de nombreux élèves. Le professeur y trouvera son compte; mais quel compte aussi n'y trouveront-ils pas ceux qui, ayant de la voix, auront la bonne idée d'aller trouver ce maître ?

Concert de Charité

Nous félicitons la Ligue des Jeunes Filles Catholiques de Saint-Boniface; elle a donné jeudi, au bénéfice de sa future bibliothèque, un concert d'amateurs qui vaut beaucoup de concerts donnés par des musiciens de profession.

La vaste salle de l'Académie St-Joseph s'est remplie d'un nombreux auditoire, parmi lesquels Sa Grandeur Mgr Béliveau, l'Hon. Juge Prendergast, M. l'abbé Demunter, M. l'abbé Lamy.

Avant de clore la soirée, le R. P. Adam, S.J., fit un joli discours de remerciement aux virtuoses et au public. Il expliqua le but de la *Ligue des Jeunes Filles Catholiques*, dont il est le chapelain et félicita Mademoiselle Prendergast, la présidente, du succès de ce concert, qu'elle avait organisé si rapidement et avec tant de sûreté de main.

Nous souhaitons à la nouvelle Ligue une utile et brillante carrière. Le début de jeudi nous autorise à croire que nos espérances se réaliseront de magnifique façon.

Voic le programme de cette fête artistique :

PROGRAMME

Orchestre—"Airs Canadiens".
... ... *Laurendeau*
—"Marche Aida"... .. ..*Verdi*
Violon—"Rondo C." .....*Saint-Saëns*
Mlle Marjorie Barrack
Récitation—"Une rupture de banc."
... ...*Coquelin*
M. Christian Martel
Chant.—"Stances."... .. .. ..*Flégier*
M. L. Hélie
Orchestre.—"Scène de Prison."
... ...*Gounod*
Piano.—"Barcarolle d'Hoffman."
... ... *Moszkowski*
—"Scherzo." ... ..*Mendelssohn*
Mlle L. Couture
Chant.—"Noël"... ... .*Massenet*
—"Samson et Dalilah".
... ...*Saint-Saëns*
Mlle D'Ambly
Violon.—"Sérénade de Schubert."
.. ..*Michel Elman*
Mlle Marjorie Barrack
Quatuor.—"Airs Canadiens."
... ... *E. Gagnon*
MM. W. Raymond, E. Beaudry
A. Manny, Z. Bertrand.
Orchestre.—"O Canada."
"God save the King."

En Avant St-Boniface

Nos lecteurs ont remarqué la semaine dernière que lediscours du Trône, lu à l'ouverture de la session provinciale, annonçait la construction prochaine d'abattoirs et de réfrigérateurs publics à Saint-Boniface.

L'importance de ces constructions pour Saint-Boniface n'échappera pas à personne. Notre ville va devenir le grand marché de la viande de l'ouest Canadien.

Ces abattoirs et ces réfrigérateurs seront construits par le gouvernement à côté des *Stockyards.* C'est la réponse de Sir Redmond Roblin au trust qui nous fait payer des prix exhorbitants pour chaque livre de viande que nous mangeons.

Cette nouvelle industrie paraît devoir développer, sur la rue Marion surtout, un trafic considérable; le vieux Saint-Boniface en sentira lui aussi les résultats bienfaisants.

Union Métisse de St. Vital

Dimanche dernier, l'Union Nationale Métisse de Saint-Vital, s'assembla à la résidence de M. Joseph Riel, pour l'élection des officiers. M. Roger Goulet, fut réélu président avec le même conseil exécutif.

La constitution fut amendée de manière a permettre la nomination d'un secrétaire-archiviste. Cette nouvelle fonction, essentiellement importante pour le progrès de l'Union, fut confiée à M. Camille Teillet. L'assemblée s'ajourna à dimanche prochain. On se réunira, à deux heures et demie, au même endroit, dans le but de recevoir le rapport de l'auditeur.

Communiqué.

REMERCIEMENTS

Aux électeurs du quartier No. 2.

Aux électeurs qui ont bien voulu m'honorer de leurs votes j'adresse mes plus chaleureux remerciements. Ils peuvent être assurés que j ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour me montrer digne de leur confiance et mériter leur entière approbation.

EDOUARD GUILBAULT.

Aux électeurs du quartier No. 3.

Mesdames et Messieurs,

J'apprécie plus que je ne saurais l'exprimer l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant comme commissaire d'écoles, et je vous en remercie cordialement. J'ose affirmer que votre confiance en moi ne sera pas déçue et je m'efforcerai en tout de remplir les devoirs de ce poste de confiance avec fidélité. Ma devise sera toujours, sans oublier l'économie que vous demandez : "Les écols de Saint-Boniface au premier rang."

Sincèrement à vous,
E. A. POULAIN,
Commissaire d'écoles.

Aux Electeurs du quartier No. 4,

Bien que mon attitude durant l'élection municipale qui vient de se terminer a pu vous faire croire que je n'attachais aucune importance à l'appui des électeurs je serais certainement ingrat si je ne vous disais combien j'apprécie la confiance mise en moi telle que démontrée par le résultat de l'élection.

Au contraire, je me sens sous le poids d'une plus grande responsabilité à cause de la nature spontanée de votre appui des principes que je représentais, et j'espère que mon travail pour votre bien démontrera que vous aviez raison de m'accorder votre confiance.

Sincèrement à vous,
T. TURNBULL.

Au Conseil Municipal de la Cite de Saint-Boniface

Derniere Assemblee de l'Annee

La dernière assemblée du Conseil Municipal de Saint-Boniface a eu lieu mardi dernier. Des instructions ont été données à l'Ingénieur d'avoir à faire installer sans délai un compteur à eau Ventini, afin de pouvoir contrôler toute perte d'eau dans les pompes de la ville.

Une petition des contribuables demandant que le travail soit accordé aux hommes mariés de préférence aux célibataires, sera considérée ultérieurement après étude de la question.

Une motion demandant la nomination d'un comité chargé de ménager une entrevue des deux conseils, Winnipeg et Saint-Boniface, dans les premiers jours de janvier, afin de discuter plus amplement la question du partage des frais de construction du Pont Provencher fut adoptée à l'unanimité.

M. l'échevin Marion, au nom du conseil propose un vote de remerciement au Maire Berry, aux échevins Howden et Lane, sortant de charges. Dans son discours, M. Marion félicita en particulier M. Berry de sa bonne et sage administration pendant toute la durée de son mandat. M. Gauvin, échevin depuis dix-huit ans présenta au maire au nom de ses collègues une superbe canne en or sur laquelle sont gravés les noms de tous les membres du conseil.

Succursale des Artisans Canadiens-Francais de Saint-Boniface

Seance du 23 Decembre

RAPPORT DU SECRETAIRE

Prochaines séries de Pedro, 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars.

Un vote de condoléance à M. A. Gauvin, en raison du décès de son neveu, M. A. Holland, proposé par M. J. B. Leclerc, est secondé par toute l'assemblée.

A la dernière partie de Pedro les heureux gagnants furent Mlle Alice Mondor, un tabouret offert par M. Robert.

Consolation, Mme C. A. Lambert; prix res hommes, M. A. C. Larivière.

Les magnifiques prix offerts par l'Honorable Secrétaire-provincial, M. J. Bernier, ont été remis à Mlle M. J. Bérubé et M. J. Lavoie.

Le Dr Laurendeau propose un vote de remerciement à l'Honorable Secrétaire-provincial. Cette motion est secondée par tous les assistants, dem ême qu'une adresse de félicitations à M. J. B. Leclerc au sujet de sa récente nomination d'Inspecteur des enfants négligés.

RAPPORT FINANCIER DE LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS POUR L'ANNEE 1913

SUCCURSALE No. 462

Cotisations perçues pour et envoyées au bureau principal, $1620.08.

Ceci est divisé comme suit :

Caisse Centrale	$ 143.55
Caisse des Malades	248.04
Caisse des Décès	1228.49
	$1,620.08

La Caisse locale nous a rapporté la somme de $95.70.

Montant payé aux malades durant l'année, $89.23.

17 nouveaux membres admis; 5 transfers reçus. Total—22.

Nous comptons 4 déchéances.

2 transfers donnés. Total—6.

Soit une augmentation de—16.

L'abondance reviendra bientot

L'honorable premier ministre du Canada assistait lundi soir au banquet annuel des Voyageurs du Commerce, à Montréal. L'honorable M. Borden, qui se trouve dans une situation spéciale pour examiner la marche des affaires a été d'un optimisme rassurant. D'après M. Borden, la période de gêne que le pays vient de traverser est à peu près finie. Des causes extérieures ont amenée le ralentissement des affaires, mais tout indique un renouvellement d'activité pour l'année 1914. Bien plus, la rareté temporaire de l'argent a permis à chacun de remettre son budget en ordre et de se préparer plus sérieusement à l'ère de développement énorme qui va s'ouvrir pour le Canada.

L'honorabel M. White, ministre des Finances, un homme averti s'il y en a un, a été plus affirmatif encore que M. Borden et a prédit un avenir immédiat très prospère pour le pays d'un océan à l'autre.

Voilà de bonnes et rassurantes paroles; nous les transmettons à nos lecteurs parce que nous savons qu'elles leur seront agréables. Nous avons, nous-même, souvent pensé qu'une bonne partie de ce qu'on a appelé la crise venait plutôt de la frayeur erronée qui s'est emparée de certains esprits lorsque la spéculation effrénée sur l'immeuble a pris des proportions plus raisonnables.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.